

BOUALEM AMOURA, MEMBRE ACTIF DE LA CSA :

«LES TRAVAILLEURS SONT LE REMPART CONTRE TOUTE AGRESSION EXTÉRIEURE»

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7880 - JEUDI 2 MAI 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LAÂGAB RÉUNIT LA CORPORATION

Rapprocher davantage la culture avec les médias

Page 24

REVALORISATION DES RETRAITES ET DES SALAIRES, TRIPARTITE...

LES ANNONCES DE TEBBOUNE

Lors du prochain Conseil des ministres, programmé pour la semaine prochaine, le dossier des augmentations des pensions de retraite sera examiné en détail, a annoncé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant que cette revalorisation sera de l'ordre de 10 à 15% et insistant sur le dialogue social.

Page 3



PROJET BALADNA EN ALGÉRIE

La Commission mixte de suivi installée

Page 4

CLÔTURE DU FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

«Matria» rafle la mise

Page 9

AFFAIRE USMA – RS BERKANE

Le COA saisit le CIO

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BOUALEM AMOURA, MEMBRE ACTIF DE LA CSA :

«Les travailleurs sont le rempart contre toute agression extérieure»

Les travailleurs algériens ont célébré, hier, la Journée internationale du travail, à l'instar de ceux du monde entier. Distingués par leur rôle positif, les travailleurs algériens ont contribué, de manière significative, au développement du pays. Une position renforcée par l'Etat, ces dernières années, notamment à travers l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs. Sur le plan syndical, la Constitution du pays ainsi que les lois ont permis de consolider davantage les acquis de la pluralité syndicale. Boualem Amoura, syndicaliste et membre de la CSA, estime qu'il y a eu des acquis mais que cela reste insuffisant, d'où la nécessité de les renforcer. Pour lui, les travailleurs algériens doivent bénéficier d'un pouvoir d'achat qui les protège de toute sollicitation.

***Le Jeune Indépendant :* L'exercice syndical ou le droit syndical dans notre pays a traversé plusieurs phases, depuis l'indépendance à ce jour. Des acquis ont été arrachés et d'autres sont restés en suspens. Comment comptez-vous poursuivre le combat syndical ?**

Boualem Amoura : Effectivement il y a eu des acquis et personne ne peut le nier. Nous avons, par exemple, arraché plusieurs fois des augmentations salariales. Le Président nous a écoutés. D'ailleurs, en 2022, alors que j'étais coordinateur de la CSA, l'ex-ministre du Travail avait dit qu'il n'y aurait pas d'augmentation de salaire. J'ai mené « une guerre » à travers la presse contre lui et, finalement, le Président nous a écoutés et a décidé des augmentations de salaire en janvier 2023 et en janvier 2024.
C'est un acquis mais cela reste insuffisant. On attend donc d'autres augmentations. Nous avons été invités par le ministre du Travail, et c'est là aussi un acquis. Tout cela nous le devons à notre combat quotidien et à notre patience.

Que reste-t-il à améliorer que vous comptez revendiquer ?
Il y a effectivement des choses à améliorer, à l'image de l'agrément de la CSA (Confédération des syndicats algériens), qui est légale et réglementaire, mais malgré la révision de la loi 90/14, le ministère du Travail refuse de nous octroyer l'agrément et cela est anticonstitutionnel. Nous avons répondu à toutes les réserves du ministre du Travail mais celui-ci ne nous a toujours pas délivré le récépissé de dépôt.
Nos pays voisins ont plus d'une centrale syndicale alors que nous, nous continuons à travailler avec une seule centrale syndicale depuis 1962 ! C'est inadmissible alors que la loi nous le permet et la Constitution décrète la constitution d'une confédération par voix déclarative.
Je suis de l'avis qu'il reste beaucoup à faire dans notre pays pour s'aligner sur ce qui se fait dans le monde, et nous avons les moyens de le faire. Nous avons demandé la révision du SGFP (statut général de la fonction publique) afin de bien réviser les statuts particuliers de tous les secteurs de la fonction publique, mais nous n'avons eu droit à aucune réponse.
L'être humain est la base de tout changement dans la vie d'un pays, notamment les travailleurs. C'est pourquoi il est inconcevable et inacceptable qu'un travailleur de la fonction publique touche encore en 2024 un salaire de 20 000 DA. Comment peut-on vivre avec un tel salaire ? 65 % des retraités algériens touchent une retraite de 25 000 DA et ils ont des familles à charge.


Boualem Amoura.

Il faut revoir aussi le fonctionnement de la CNAS (Caisse nationale d'assurance sociale) et le droit de remboursement mais aussi revoir le fonctionnement de la carte Chiffa car nous estimons qu'il est dépassé. Il faut revoir les retraites et aussi accorder l'agrément au syndicat des retraités algériens OSRA (Organisation syndicale des retraités algériens). Nous sommes en 2024 et le monde a changé, nous sommes donc obligés de changer nous aussi.

Comment évaluez-vous l'exercice du droit syndical en Algérie ?
Avec le départ à la retraite de l'ancienne génération en 2016 et avec l'arrivée de la nouvelle génération, j'estime qu'il a régressé. Il nous faut beaucoup de temps pour ramener la nouvelle génération au niveau de conscience adéquat.

Que représente pour vous la nouvelle loi 23-02 de mai 2023, qui régit actuellement l'exercice syndical ou le droit syndical ?
C'est un recul du droit syndical car cette loi a verrouillé le champ syndical. Le ministère du Travail a élaboré une loi anticonstitutionnelle et contraire à la convention 87 du BIT (Bureau international du travail), nous avons ainsi régressé dans les libertés syndicales. Pour être honnête, l'ancienne loi 90/14, que nous avons tant décriée, est mille fois meilleure que la présente loi 23/02.

Qu'en est-il de la deuxième loi, la 23-08, qui régit le dialogue social, le règlement de conflits et éventuellement l'exercice du droit de grève. Ces deux lois ont été adoptées, votées et publiées durant l'année 2023.
La loi 23/08 qui régit le dialogue social et le règlement des conflits n'est pas meilleure. Peut-on réellement imaginer que pour faire grève, il faille au moins six mois de préavis ?! Les critères pour aller vers une grève sont plus stricts et trop exigeants, à savoir la présence d'un huissier de justice dans l'assemblée générale et même du directeur avec lequel et contre lequel vous faites grève. C'est inadmissible et c'est un recul dans le droit de grève. Tout est verrouillé à travers ces deux lois au moment où nous nous attendions à plus de flexibilité dans les deux lois.
Il y a eu création de vingt syndicats rien que dans le secteur de l'éducation en 2019, des syndicats corporatistes. Et là aussi, pour faire grève, c'est très difficile car il y a eu émiettement de toutes les forces, mais nous n'avons pas peur de cette situation, nous avons assez d'expérience pour l'affronter. Donc, ce sont deux lois anticonstitutionnelles et contre la Convention 86 signée par l'Algérie.

La CSA a prévu d'organiser une journée de protestation à l'occasion du 1er mai qu'elle a finalement annulée. Pouvez-vous nous en parler ?
Oui, nous avons prévu d'organiser un sit-in devant le ministère du Travail car il s'entête à ne pas nous délivrer le récépissé de la CSA que nous avons créée, et ce depuis novembre 2018 à ce jour. Nous l'avons sollicité à plusieurs reprises pour des rencontres bilatérales mais il refuse de nous recevoir, alors qu'il reçoit d'autres syndicats. Pourquoi cette politique de deux poids deux mesures ? En fin de compte, le ministre nous a conviés à une réunion suite à laquelle nous avons décidé d'annuler notre rassemblement et d'attendre ce qui va se passer par la suite.

A l'occasion de la Journée des travailleurs, quel message voudriez-vous transmettre ?
Je veux juste dire que nous vivons dans un monde qui ne pardonne pas et que l'Algérie doit se mettre au diapason de ce qui se fait dans le monde, et qu'elle ne doit compter que sur ses travailleurs qui sont le rempart contre toute agression extérieure.
Les travailleurs algériens doivent bénéficier d'un pouvoir d'achat qui les protège de toute sollicitation. Le ministre des Finances a donné, dans sa conférence de presse, de bons résultats de l'économie algérienne et, par voie de conséquence, le travailleur doit aussi bénéficier de cela à travers des augmentations, et ce tout de suite, sans attendre 2025 ou 2026 pour le faire.

Entretien réalisé par Lynda Louifi

LE 1er-MAI À BÉJAÏA

Course des facteurs au centre-ville

LE RESPONSABLE de l'union de wilaya de Béjaïa UGTA, Abdelaziz Hamlaoui, a plaidé hier, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, pour « le retour à la retraite à 32 ans de service ». Intervenant sur la radio locale, M. Hamlaoui a salué les décisions prises par le président de la République en faveur de la hausse des pensions de retraite. Il a ajouté : « Nous demandons au Président, qui a déjà pris plusieurs décisions en faveur de plusieurs catégories de travailleurs, de ramener la retraite à 32 ans de service, comme c'était le cas auparavant, et de continuer à soutenir les travailleurs les moins favorisés sur le plan salarial. »
Il convient de noter que les syndicalistes de l'union de wilaya se sont réunis au siège de l'organisation. Des prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des retraités et des syndicalistes. Dans la matinée, une cérémonie de recueillement s'est tenue au musée du Moudjahid, au Bois sacré, à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs. La délégation de wilaya, conduite par le secrétaire général de wilaya, le président de l'APW, des membres de l'union de wilaya UGTA ainsi que plusieurs responsables civiles et militaires de la wilaya, a procédé à la pose d'une gerbe de fleurs au pied du monument des martyrs, suivie de la lecture de la Fatiha, d'une minute de silence à la mémoire des martyrs et enfin de la levée des couleurs nationales. La journée a également été marquée par la traditionnelle marche des facteurs, initiée par le secrétaire général de la wilaya, Saïd Yahiaoui, depuis la cour Chérif-Medjahed, près de la recette postale principale. Il convient de noter que cette marche est une tradition ancrée dans la culture locale de Béjaïa.

N. Bensalem

REVALORISATION DES RETRAITES, DES SALAIRES, TRIPARTITE...

Les annonces de Tebboune

Lors du prochain Conseil des ministres, programmé pour la semaine prochaine, le dossier des augmentations des pensions de retraite sera examiné en détail, a annoncé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant que cette revalorisation sera de l'ordre de 10 à 15% et insistant sur le dialogue social.



A l'occasion de son discours prononcé, hier, à la Maison du peuple, siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dans le cadre de la célébration de la journée internationale des travailleurs, le Président a également assuré de son engagement à consentir une autre revalorisation salariale dès la consolidation de l'économie national. Il a souligné que les salaires des travailleurs algériens « doivent être au niveau de l'économie nationale » qui connaît, ces dernières années, une grande dynamique. En outre, concernant le dossier du retour à une retraite sans condition d'âge, après 32 ans de cotisations, le chef de l'Etat a répondu que la question pourrait être débattue en prenant en compte des paramètres économiques. Il a assuré que les revendications réalistes et réalisables seront satisfaites

Le président de la République a insisté sur le caractère social de l'Etat en affirmant que ce caractère « ne disparaîtra jamais, et pour le préserver, il est important de poursuivre la construction d'une économie moderne ».

Il a souligné que les objectifs des plus hautes autorités du pays sont focalisés sur la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Pour ce faire, la deuxième vague de l'augmentation de salaires sera inéluctablement accompagnée par une maîtrise de l'inflation et des prix à la consommation, de même que la valeur du dinar doit être confortée.

Le Chef de l'Etat n'a pas manqué de rappeler la situation économique catastrophique du pays en 2019, dernière année du « règne de la mafia, usant de discours vides, prétendant que le Trésor public était en déficit et dans l'incapacité de verser les salaires des travailleurs ». Il a évoqué, à ce propos, l'époque de « l'économie effondrée » et de « la situation critique que vivait l'Algérie avant 2019, dernière année d'une décennie mafieuse ».

REFUS CATÉGORIQUE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

Le Président a critiqué «les discours mensongers qui prétendaient que les réserves de change étaient à leur plus bas niveau », et « la corruption qui avait rongé tous les secteurs durant le règne de la «issaba», où la classe ouvrière, la classe moyenne et la classe vulnérable ont été laissées pour compte ».

Il a souligné que ces pratiques avaient pour but de « démoraliser les Algériens et de livrer le pays aux forces étrangères, en plaçant l'Algérie entre les mains des bailleurs de fonds internationaux ». Dans ce sillage, il a tenu à réaffirmer son refus catégorique à recourir à l'endettement extérieur par fidélité au serment des Chouhada. Il a également rappelé que dans le contexte de la situation qui prévalait en 2019, il s'avérait urgent de remédier à cette situation pour éviter l'embourbement de larges catégories de salariés et de sans-emplois dans la pauvreté extrême. Des mesures sociales ont été prises notamment à travers la revalorisation des salaires, l'exonération de l'IRG pour les revenus de moins de 30 000 DA, l'augmentation du point indiciaire et des pensions de retraite, et institution de l'allocation chômage au profit des primo-demandeurs d'emplois âgés de moins de 40 ans.

Le Président a aussi critiqué le lobby de l'importation qui a laminé le tissu industriel national. Il a rappelé les mesures prises pour relancer la production nationale notamment à travers des mesures concrètes à l'instar de la loi sur l'investissement, et des mécanismes de soutien aux auto-entrepreneurs et à la création de start-up et des petites et moyennes entreprises (PME/PMI).

Le président Tebboune a illustré la relance économique par un PIB (Produit intérieur brut) ayant atteint, à fin 2023, quelque 260 milliards de dollars, alors qu'il se limitait à 64 milliards de dollars en 2015/2016. Il a assuré que le développement économique se poursuivra, de telle manière à hausser le PIB à 400 milliards de dollars à échéance 2026/2027.

En outre, il affirmé la nécessité d'instaurer des règles de dialogue et de concertation avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et tous les nationalistes libres pour parvenir à des décisions pertinentes et non conjoncturelles.

Il a précisé qu'il partageait l'avis du secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, concernant la tenue d'une tripartite, à condition qu'«elle ne soit pas comme les précédentes tripartites dont les décisions sont restées lettre morte».

Par ailleurs, le Président Tebboune a assuré que la célébration de cette journée mondiale est une occasion pour le peuple algérien de se remémorer la longue histoire de lutte conduite par des hommes intègres, qui ont placé l'intérêt du pays loin de toute considération. Lors de l'entame de son discours, il a déclaré que « ce majestueux édifice est l'un des piliers de l'histoire contemporaine de l'Algérie, avec tout ce qu'il représente en termes de symboles de lutte et d'un long passé de combat mené par des hommes honorables depuis le mouvement national, mettant l'intérêt de la nation au-dessus de toute considération, à l'instar du fils de la glorieuse Révolution, le martyr Aïssat Idir ».

À cette occasion, le président de la République a rappelé les batailles menées par les travailleurs après l'indépendance. Parmi leurs brillantes victoires, la nationalisation des mines et des hydrocarbures, ainsi que d'autres victoires sociales. Le président Tebboune a également rendu hommage à la résistance et au courage dont a fait preuve le martyr du devoir national contre la barbarie terroriste, le grand homme Abdelhak Benhamouda.

Sihem Bounabi

FORUM DE DOHA

Attaf appelle à faire pression sur Israël

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a appelé, depuis Doha, à orienter les efforts conjoints en soutien à la cause palestinienne et à faire pression sur l'occupation sioniste pour l'amener à mettre fin à ses agressions contre la bande de Ghaza.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la troisième session du Forum économique et de coopération arabe avec les pays d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan, M. Attaf a souligné « l'impératif d'orienter, prioritairement, les efforts conjoints des pays et des peuples participants, en soutien à la cause palestinienne, la plus juste et la plus ancienne des causes dans l'histoire de notre organisation onusienne, devant être placée en tête des priorités de la Communauté internationale en cette étape décisive ».

Pour le chef de la diplomatie algérienne, « cette cause appelle, plus que jamais, nos voix, nos positions et nos efforts individuels et collectifs, pour faire pression en vue de mettre un terme à l'agression israélienne menée contre la bande de Ghaza, mais aussi pour permettre aux efforts d'aides humanitaires d'atteindre leurs objectifs et mettre fin aux tueries, à la destruction, à la déportation et à la famine que subissent nos frères Palestiniens ».

« Il est grand temps que la Communauté internationale assume ses responsabilités historiques vis-à-vis du peuple palestinien pour lever les injustices et les souffrances qui lui sont infligées, consacrer ses promesses et engagements envers ce peuple, et œuvrer à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, étant la finalité et l'objectif de tout processus de paix, outre le règlement juste, durable et définitif au conflit palestino-israelien, principal pilier pour rétablir la paix et la sécurité au Proche-Orient ».

Au volet économique, M. Attaf a affirmé que ce « domaine s'est taillé la part du lion grâce à l'intérêt que lui ont accordé nos pays dans cet espace, en témoignent l'appellation même de notre Forum et la formule de participation », a-t-il dit, ajoutant que « nous aspirons à élargir et à promouvoir les relations de coopération à la hauteur des aspirations de nos peuples, pour une meilleure exploitation des grandes potentialités et des énormes capacités que recèlent nos pays, une exploitation idoine des composantes de l'intégration qui sous-tendent un partenariat constructif et ciblé, et une coopération fructueuse et favorable à tous ».

M.Attaf a souligné également que « dans cette perspective, nous sommes appelés à aplanir les obstacles et les entraves qui limitent le volume des échanges commerciaux et affaiblissent le niveau des investissements conjoints », précisant que « le commerce et l'investissement sont deux piliers centraux sur lesquels est édifiée toute relation durable, profitable aux deux parties et à toutes les parties concernés par ces deux piliers ».

Quant à l'aspect humain, M. Attaf a exprimé sa fierté des liens unissant les pays appartenant à cet espace, à savoir « les dénominateurs communs culturels, religieux, civilisationnels et authentiques, profondément enracinés, qu'il convient d'appuyer et de promouvoir pour aplanir les différences, rapprocher les distances et diffuser les valeurs, les principes et les idéaux auxquels nous croyons et que nous nous sommes engagés à consacrer au service d'un Ordre mondial plus juste et plus équitable, où règneront Justice et équité et où chaque pays assume ses responsabilités ».

Dans cette optique, le ministre a affirmé que « l'Algérie s'engage à adhérer, en toute sincérité et dévouement, dans cet effort collectif et dans ce cadre unique en son genre, qui offre un exemple éloquent

10e FORUM AFRICAIN SUR L'INVESTISSEMENT

Plus de 250 hommes d'affaires attendus

L'ALGÉRIE est à nouveau au rendez-vous d'un grand événement économique. Sous le thème «La route vers le marché africain», le Forum africain de l'Investissement et du Commerce dans sa 10e édition (AFIC10) s'ouvre ce samedi à Alger, avec une participation annoncée de plus de 250 investisseurs et hommes d'affaires venus de 39 pays. C'est ce qu'a annoncé le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) qui organise l'évènement en collaboration avec des instances africaines et arabes à l'hôtel Sheraton d'Alger.

Le Forum connaitra la présence de quelque 800 participants ayant des relations directes avec les domaines de l'économie et les spécialités de la production et de l'investissement, a précisé le CAAID dans un communiqué.

A cette occasion, des rencontres B2B seront organisées en vue de renforcer le partenariat et la coopération entre tous les acteurs souhaitant accéder aux marchés africains, outre des visites de terrain d'installations, d'usines et d'entreprises en Algérie pour identifier de près les potentialités, les chaînes de production et les opportunités de partenariat et d'échange d'expertises.

Lors des précédentes éditions, de nombreuses entreprises économiques algériennes avaient réussi à conclure des accords de partenariat avec des entreprises étrangères dans les secteurs de l'Industrie et du Commerce, expliquant que l'AFIC10 constitue un grand évènement économique visant à renforcer et à établir un réseau relationnel important sur les plans régional et international par le biais des représentants de plusieurs pays, a-t-on signalé.

La rencontre sera également l'occasion de nouer des liens commerciaux entre les investisseurs et exportateurs algériens et leurs homologues africains, de faire connaitre la nouvelle loi sur l'investissement, mais aussi de valoriser les capacités productives de plusieurs secteurs et de jeter les passerelles de communication pour un échange commercial et industriel selon le principe gagnant-gagnant.

S. N.

PROJET BALADNA EN ALGÉRIE

La Commission mixte de suivi installée

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a installé la Commission mixte chargée de la facilitation et du suivi des mécanismes d'avancement du projet intégré algéro-qatari, pour la production de poudre de lait dans le Sud.

Outre des représentants de la société qatarie Baladna, la Commission compte des membres représentant différents départements ministériels, administrations et instances de tous les secteurs à même de fournir toutes les capacités et facilitations garantissant le lancement effectif de l'aménagement du terrain devant abriter le projet (forage de puits) prévus pour «octobre prochain au plus tard». Dans son allocution devant les membres de la Commission, M. Cherfa a souligné «l'impératif de fournir toutes les facilitations par l'ensemble des départements ministériels et instances, sachant que l'objectif de l'Etat et le défi à relever consistent en le lancement des travaux de réalisation de ce projet stratégique à l'entame de l'automne 2024».

Dans le même contexte, il a mis en exergue l'importance que revêt ce projet d'investissement, qui sera implanté dans la wilaya d'Adrar, d'un coût de 3,5 milliards de dollars pour marquer, a-t-il dit, «le lancement du processus de garantie de la sécurité alimentaire nationale dans la filière lait, outre la réalisation d'autres projets dans d'autres filières».

Compte tenu de l'importance que revêt ce projet d'investissement, l'installation de la Commission intervient «cinq jours seulement après la signature de l'accord-cadre entre le ministère et la société Baladna, pour la réalisation de ce projet qui s'étendra sur une superficie totale estimée à 117.000 hectares, scindé en trois pôles : une ferme de production de céréales et de fourrage, une ferme pour l'élevage de vaches et une usine pour la production de poudre de lait.

Dans son allocution devant les membres de la Commission, le ministre a également souligné la nécessité de faciliter l'obtention de toutes les licences, notamment celles liées au forage de puits, à la main-d'œuvre, à l'environnement et au foncier agricole, soulignant que le projet entrera en production d'ici à 2026. Le ministre de l'Agriculture a indiqué que les procédures pour la création de la joint-venture entre la partie algérienne représentée par le Fonds



Le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa

national d'investissement (FNI) (49 %) et la société qatarie «Baladna» (51 %) sont actuellement en cours et seront finalisées dans les plus brefs délais.

Soulignant l'importance d'une bonne coordination entre tous les membres de la commission, M. Cherfa a indiqué que le site qui abrite le projet intégré sera doté de toutes les installations de vie nécessaires et d'un village résidentiel avec toutes les commodités nécessaires, y compris les routes et les pistes, et connecté aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et de fibre optique.

Les membres de la commission se réuniront périodiquement pour évaluer l'état d'avancement des préparatifs en vue du lancement du projet, a-t-il dit, ajoutant que «chaque membre doit avoir un pouvoir de décision», notamment pour résoudre les problématiques qui pourraient se poser au cours de la réalisation de ce projet. Ce projet permettra de produire localement 50% des besoins nationaux en poudre de lait et d'approvisionner le marché local en viande rouge.

Outre la création de 5.000 postes d'emploi directs, le projet a bénéficié d'incitations en matière d'accès au foncier, d'accompagnement et de financement, ainsi que des avantages prévus par la loi 22-18 relative à l'investissement, en sus de facilitations supplémentaires décidées récemment par l'Etat au profit des grands opérateurs désirant investir dans le domaine agricole dans les wilayas du sud.

Lilia Aït Akli

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

La BDL veut lancer le e-paiement à l'international

LA BANQUE de Développement Local (BDL) compte lancer un nouveau service, le paiement électronique (e-paiement) à l'échelle internationale. L'objectif étant de permettre d'effectuer des achats sur des sites internet algériens, et d'effectuer des paiements électroniques à partir de l'étranger. C'est ce qu'a indiqué, la Directrice du développement du paiement électronique à la BDL, Nawel Taleb, laquelle a souligné que «ce service est le premier du genre en Algérie». Dans sa déclaration à l'Agence officielle, en marge de sa participation à une Journée d'études sur «l'inclusion financière novatrice en Algérie: défis et perspectives», elle a affirmé que le e-paiement à l'échelle internationale «permettra aux étrangers ainsi qu'aux membres de la communauté nationale à l'étranger, de faire des réservations d'hôtel, par exemple, et des achats sur des sites algériens en utilisant le e-paiement». Mme Taleb a précisé que cette Banque possède un projet de travail ambitieux pour les trois années à venir, fondé sur le lancement de plusieurs services, aux fins de contribuer à atteindre l'inclusion financière, ajoutant que la BDL serait au rendez-vous du lancement de l'interopérabilité du paiement mobile prévu en juin. La responsable a, par ailleurs, annoncé que la BDL avait distribué plus de 8 700 Terminaux de paiement électronique (TPE), dont 60% équipés de la fonctionnalité du paiement sans contact, précisant que le nombre d'opérations effectuées via ces terminaux a atteint environ un million, ce qui représente près de 26% de l'ensemble des opérations au niveau national.

S. N.

CRÉATION D'ENTREPRISES

Vers la numérisation du processus

LA CRÉATION d'entreprises devrait être prochainement facilitée. Les procédures administratives, souvent qualifiées de casse-tête par les différents entrepreneurs, seront facilitées à la faveur d'une feuille de route que viennent de tracer les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, qui se sont fixé l'objectif de numériser à 100 % le processus de création d'entreprises.

C'est souvent un parcours de combattant que mènent les entrepreneurs qui ambitionnent de créer une entreprise. La bureaucratie et des lenteurs dans le traitement des dossiers sont souvent signalées par des opérateurs qui, dans certains cas, abandonnent leur projet, engendrant ainsi une perte à l'économie nationale. Une situation à laquelle veulent remédier les pouvoirs publics qui sont dans une démarche de soutien et de promotion de l'investissement.

Les ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, comptent intensifier la coopération entre leurs deux départements pour faciliter la création d'entreprises, leur objectif étant la numérisation de ce processus. La question a été au centre de la réunion qui a regroupé, avant-hier, les deux ministres en présence de cadres des deux ministères.

La nécessité de «faciliter les procédures administratives de création d'entreprises, en réduisant les délais et les coûts de création, et d'élaborer une feuille de route conjointe pour numériser le processus de création d'entreprises à 100 %» a été soulignée par les deux responsables, lesquels ont déjà fixé des objectifs à atteindre.

Il s'agit principalement de l'accès à l'étape de création d'entreprises sans déplacement ou dépôt de documents, et dans un court délai. Cela sera possible grâce à la mise en œuvre des procédures techniques et réglementaires nécessaires ainsi qu'à l'utilisation de l'échange d'informations entre les secteurs concernés.

Pour atteindre les objectifs tracés, une commission technique, composée de cadres des deux ministères ainsi que du Centre national du registre du commerce et de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, a été installée lors de cette réunion.

L. A. A.

GHARDAÏA

Grand bazar sur les trottoirs

L'occupation de l'espace public a connu ces dernières années une proportion alarmante à Ghardaïa. Sans le moindre scrupule, des commerçants, toutes spécialités confondues, ont accaparé des trottoirs et des placettes.



Des commerçants sans scrupules.

Afin de remédier à cette action incivique et surtout illégale, les pouvoirs publics concernés devront entreprendre une série de mesures qui s'imposent dans le cadre de cette transgression sur l'espace public.
En effet, au vu et au su de tous, les trottoirs et les places publiques sont tombés sous l'emprise des commerçants au niveau de plusieurs artères de la ville et au niveau de la place Andalous, dans le centre-ville du chef-lieu. Il convient de noter que sur instructions du P/APC de Ghardaïa, Mohamed Bousnane, plusieurs tentatives de libération des espaces publics ont eu lieu mais celles-ci se sont soldées par des échecs dans la commune. Ces multiples opérations sans succès auraient touché plusieurs sites tels que la rue Cheikh El-Haouès, la rue Aissa-Amieur, le quartier Belghanem et bien d'autres.
A Ghardaïa, l'occupation illicite de l'espace public a, depuis des années, constitué un véritable casse-tête pour les autorités publiques de la cité du M'zab, et différentes tentatives ont été initiées mais le résultat a toujours été en deçà des attentes. Selon des sources proches des services concernés de l'APC, devant la réticence de la part de la majorité des commerçants, le premier adjoint au P/APC révèle qu'»une nouvelle commission vient justement d'être mise en place afin de mettre fin à ce grand bazar sur nos trottoirs».
Elle se compose d'un représentant de la direction du commerce, d'un élément de la Sûreté nationale et d'un délégué communal. Selon le même responsable, «les commerçants opiniâtres seront mis en demeure. Ils sont tenus de se conformer à la loi et de libérer la voie publique, faute de quoi de lourdes sanctions seront prises à leur encontre».
Cette mesure permettra de veiller au bien-être des passants (femmes, enfants et personnes âgées) et d'améliorer la circulation piétonne dans plusieurs rues et placettes, jusque-là squattées illicitement par ces gérants de commerce. Il convient de noter que cette campagne de lutte sans merci, qui sera bientôt lancée pour plusieurs jours, se poursuivra, selon le premier adjoint à la commune de Ghardaïa, à travers toutes les communes de la wilaya.
Dans ce registre, on apprend que des directives ont été données par le wali de Ghardaïa pour renforcer le nouveau dispositif de lutte contre l'occupation illicite des trottoirs, l'objectif étant de récupérer l'ensemble des trottoirs envahis par le commerce informel, faciliter la circulation piétonne et surtout préserver l'environnement.

Aissa Hadj Daoud

TIZI OUZOU

Attribution de 272 logements aux enseignants du supérieur

LES 272 LOGEMENTS destinés aux enseignants du supérieur et implantés au niveau du pôle de Tamda, dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont enfin fait l'objet d'une attribution, après une attente de plus d'une quinzaine d'années. La liste des bénéficiaires a été affichée lundi dernier à l'université Mouloud Mammeri. Il faut signaler que cette attribution n'est pas définitive.
Elle ne le sera qu'une fois les recours ouverts le lendemain, soit avant-hier, soient étudiés et examinés par la commission de recours. Selon le Pr Ahmed, recteur de l'université Mouloud Mammeri, il a été procédé, dans ce sens, à la mise en place «d'une commission ad-hoc avec nos partenaires sociaux laquelle a effectué un travail remarquable en exécutant sa mission d'une façon souveraine sans avoir à ne subir aucune pression».
Le Pr Ahmed Bouda a reconnu le retard qu'elle a mis à rendre son verdict, mais elle a cependant appliqué la réglementation à la lettre». Le recteur de l'université a également manifesté son contentement en constatant que parmi les bénéficiaires de ces logements figurent un grand nombre d'enseignants chercheurs.
S'agissant des recours, le Pr Ahmed Boudale dira qu'ils seront examinés avec la même transparence qui a prévalu lors de l'attribution. «Il reste à tout un chacun de faire valoir ses droits et surtout ses arguments», a-t-il indiqué. Il faut relever enfin que la commission d'attribution a attribué les 272 logements à 200 travailleurs mariés, 68 célibataires et 04 divorcés. Elle a également établi un classement de tous les demandeurs lesquels sont au nombre de 553. Ce classement en question a fait l'objet d'un affichage et, par conséquent, porté à la connaissance des concernés.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

SESSION ORDINAIRE DE L'APW

Béjaïa aura son CHU

LE WALI de Béjaïa Kamel Eddine Karbouche a annoncé l'inscription officielle du projet d'un CHU pour la wilaya de Béjaïa qui sera implanté à Djebira, commune de Boukhélifa. Il a affirmé que le terrain a été affecté et le cahier des charges est ficelé pour le choix du bureau d'étude qui interviendra après son adoption avant le 08 mai, par la commission sectorielle au ministère de la Santé.
Dans le même sillage, il a annoncé la création d'un hôpital de cardiologie (établissement spécialisé en cardiologie) à Sid-Ali Labher. Il dira à ce propos : «Nous avons reçu un accord de principe et le bâtiment existe déjà à Sidi-Ali Labher et une étude d'aménagement est, par-conséquent, lancée et nous allons, juste après, demander son inscription». Par ailleurs, il a indiqué que «le taux de consommation du budget en 2023 était de plus 65% soit un peu plus de 12 milliards de dinars sur 19 milliards de dinars qui ont été alloués mais le montant est plus important que celui de 2022 qui était de 9 milliards de centimes seulement».
Tous les projets inscrits en 2023 ont été lancés et au moins 59 opérations ont été entreprises durant le premier trimestre de l'année en cours, sachant qu'un montant de 10 milliards de dinars (1000 milliards de centimes) a été alloué à la wilaya pour réévaluation et l'inscription de ces projets, selon le wali. Il a, également, fait savoir qu'un montant de 200 milliards de centimes a été alloué aux communes, lesquelles ont bénéficié de 290 opérations durant le premier trimestre de l'année en cours.
Notons que le wali a indiqué, à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'APW, que «la wilaya de Béjaïa connaît une véritable dynamique économique» due selon lui, «aux nombreux projets de développement socio-économiques réceptionnés dans divers domaines, la culture, la jeunesse et le sport, l'hydraulique, l'agriculture, l'industrie et les projets en cours de réalisation ou ceux inscrits selon les plan de développement local et national en application de la politique du gouvernement et des engagements du président de la République».
Des projets qui vont, souligne-t-il, «booster la dynamique socio-économique, la création de la richesse et d'emploi au profit des jeunes et engranger des rentes en devise pour l'Etat». Il dira ensuite : «Notre devoir est mettre en valeur ces acquis loin des critiques contreproductives». Il a, ensuite, interpellé les acteurs concernés «à travailler avec responsabilité afin de relever les défis qui s'imposent».
De son côté, le président de l'APW de Béjaïa Bachir Barket a plaidé au cours de l'ouverture de la session, en faveur de «d'une augmentation conséquentes du nombre d'aides à la construction de l'habitat rural (Fonal) accordé par l'Etat dans le cadre de ce programme afin de lutter contre l'exode rural et els inégalités et consacrer un équilibre entre les communes».
Il a salué «l'exploit» réalisé dans le secteur de l'hydraulique notamment la réalisation, en cours, de la station de dessalement d'eau de mer de Tighremt dont les travaux ont bien avancé en dépit des difficultés techniques rencontrées au cours des travaux et surtout celles liées à la topographique du site. Les travaux du transfert de l'eau sont déjà lancés.
Il n'a pas manqué, non plus, de plaider pour «la réalisation d'un barrage à Béni K'sila, le dégel du projet d'aménagement d'Oued-Agarioune et Oued-Soummam, la poursuite du raccordement de 08 commune au barrage». Il a relevé aussi les insuffisances du secteur de la santé dont le délabrement de certains anciens hôpitaux et salles de soins et la nécessité de les restaurer et de les équiper, l'entretien et la modernisation des chemins communaux et de wilaya.
Il a, ensuite, demandé «le dégel et l'accélération des travaux» de nombreux projets comme la zone industrielle de Boudjéllil, le projet de réalisation d'un tramway et le lancement de l'exploitation de la zone d'activité de Mellakou de la commune de Seddouk, le dédoublement de la RN 09, l'entretien et l'aménagement des chemins communaux et de wilaya, entre autres.
S'agissant du secteur de la culture, M. Barket a fait savoir qu'hormis l'aménagement des sites historiques et vestiges, il n'a bénéficié d'aucun projet, en plus le délabrement des structures existantes et touchant les centres culturels».
La session s'est étalée sur deux jours et les élus ont passé en revue plusieurs points dont la présentation et l'adoption du PDAU de la commune Fenaïa Ilmathen, la situation des indemnisations des sinistrées des intempéries de mars 2024 et des feux de forêts de 2023, la préparation de la saison estivale 2024 et l'examen de la communication du wali sur les activités de la wilaya durant l'année 2023.

N. Bensalem

RAFAH

L'opération terrestre sioniste serait une tragédie, selon l'Onu

Une opération terrestre de l'armée israélienne dans la ville de Rafah, au sud de Gaza, serait "une tragédie sans nom", a mis en garde hier le chef des Affaires humanitaires de l'Onu, Martin Griffiths, dans un communiqué.



Malgré les appels répétés de la communauté internationale demandant à épargner Rafah, M. Griffiths estime que cette opération imminente causerait davantage de traumatismes et de pertes humaines pour les centaines de milliers de personnes déjà affectées par la maladie, la famine, les combats et la fuite vers le sud de Gaza.

"La vérité est qu'une opération terrestre à Rafah sera tout simplement une tragédie sans nom. Aucun plan humanitaire ne peut contrer cela. Le reste n'est que détail", a déclaré M. Griffiths, après les déclarations du Premier ministre sioniste réitérant son intention d'entrer dans Rafah.

Il a également souligné les conséquences désastreuses que cela aurait sur les efforts humanitaires déjà entravés par les combats, les routes impraticables, les munitions non explosées et les pénuries de carburant. M. Griffiths a affirmé que la situation actuelle représente une course contre la faim et la mort, une course que nous sommes en train de perdre.

"Pour les centaines de milliers de personnes qui ont fui vers l'extrême sud de Gaza pour échapper à la maladie, à la famine, aux charniers et aux combats directs, une invasion terrestre entraînerait encore plus de traumatismes et de morts", a souligné le responsable qui va quitter ses fonctions dans quelques semaines.

---- L'OMS tire la sonnette d'alarme

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a, de son côté, exprimé sa profonde préoccupation face à la possibilité d'une opération militaire israélienne contre la ville de Rafah, soulignant que cela entraînerait une "catastrophe humanitaire".

M. Tedros, qui exhorté, sur la plateforme X, l'entité sioniste à renoncer à une telle opération, a déclaré qu'une invasion à grande échelle de Rafah serait une catastrophe humanitaire. Il a également appelé toutes les parties pour qu'elles travaillent à instaurer un cessez-le-feu et à promouvoir une paix durable à Gaza.

Avant-hier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a, pour sa part, mis en garde contre une éventuelle offensive terrestre des forces israéliennes contre Rafah. "Une attaque militaire contre Rafah serait une escalade inacceptable, entraînant la mort de milliers de civils supplémentaires et forçant des centaines de milliers d'autres à fuir", a-t-il déclaré à la presse, appelant l'entité sioniste à s'abstenir de le faire.

En dépit des nombreux appels internationaux afin de cesser le massacre contre les civils palestiniens, l'armée d'occupation terroriste poursuit son génocide dans l'enclave palestinienne. Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, hier, dans de nouveaux bombardements contre diverses zones de la bande Gaza.

L'agression sioniste contre la bande de Ghaza est entrée dans son 208ème jour, sur fond de bombardements d'avions de guerre et d'artillerie de l'entité sioniste sur des places résidentielles et à proximité des centres d'hébergement, en particulier dans les villes de Gaza, Rafah, Deir al- Balah et le camp de Nuseirat, faisant encore plus de martyrs et de blessés, ainsi que de bâtiments et de biens détruits.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'occupant sioniste ayant visé un immeuble résidentiel de la rue Al-Jalaa, au centre de la ville de Ghaza. Cette énième tragédie a été confirmée par des sources médicales à l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani". Les mêmes sources ont également souligné que trois martyrs et quatre blessés, dont des enfants, ont été retrouvés après le bombardement de la rue Al-Jalaa.

Les tirs d'artillerie des forces d'occupation sioniste ont, en outre, visé le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, le quartier de Tal Al-Hawa, au sud-ouest et le quartier d'Al-Sabra au centre-ville.

Dans le centre de la bande de Ghaza, un avion de guerre de l'entité sioniste a tiré plusieurs missiles sur le camp de Nuseirat et la région est de la ville de Deir al-Balah.

Au Sud de l'enclave palestinienne, des sources sanitaires ont rapporté qu'une palestinienne est tombée en martyre des suites de sa blessure lors d'un bombardement d'artillerie ayant visé l'est de la ville de Rafah.

Selon les autorités palestiniennes de la Santé, le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi hier à 34.568 martyrs et 77.765 blessés.

DES MILLIERS DE PALESTINIENS ARRÊTÉS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, 20 Palestiniens, dont un enfant et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Qalqilya, Beith Lehm, Ramallah, Tubas, Naplouse, Ariha, et El-Qods, souligne Wafa, qui cite un communiqué commun de la Commission palestinienne des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers. Les forces d'occupation continuent de commettre des abus, des passages à tabac ainsi que de proférer des menaces contre les détenus et leurs familles, sans compter le sabotage et la destruction des maisons des Palestiniens, ajoute Wafa.

La police sioniste a, en outre, arrêté des dizaines de travailleurs de Cisjordanie, sous prétexte d'être entrés dans les terres de 1948 pour travailler sans permis, précise le même texte, relevant qu'il n'était pas encore possible de déterminer leur nombre exacte et leur identité.

Le nombre total des arrestations depuis le 7 octobre s'est élevé à environ 8.535, souligne également le communiqué, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

Mohamed M.

AFGHANISTAN

Un attentat dans une mosquée fait six morts

L'ORGANISATION Etat islamique au Khorassan (EI-K) a revendiqué, hier, une attaque armée qui a fait six morts dans une mosquée d'Herat, dans l'ouest de l'Afghanistan. Dans un message publié sur Telegram, la branche régionale de l'EI a dit avoir mené avant-hier soir « une attaque à la mitrailleuse » dans cette mosquée chiite qui a « notamment tué leur imam ».

Le ministère de l'intérieur afghan avait annoncé la veille que lundi « à 21 heures, une personne non identifiée a[vait] fait feu sur des fidèles dans une mosquée du district de Guzara d'Herat ». « Six civils ont été tués, un autre blessé », avait rapporté le porte-parole du ministère, Abdul Matin Qani, sur le réseau social X.

L'attaque de la mosquée a eu lieu à une quarantaine de minutes de route au sud de la capitale provinciale, Herat. L'Afghanistan est fréquemment secoué par des attentats de l'EI-K, et la communauté chiite est fréquemment visée par des attaques meurtrières dans le pays, dont les bilans sont souvent minorés par les autorités talibanes.

Sayed Murtaza Hussaini, 23 ans, a déclaré à la presse s'être précipité à la mosquée Imam Zaman après avoir reçu un appel l'informant de l'attaque. « C'est arrivé au milieu de la prière, mais le nombre de fidèles était très limité, a-t-il dit. Ceux qui se trouvaient dans la mosquée ont été soit tués soit blessés. »

« Cinq personnes sont mortes avant d'arriver à l'hôpital, dont un enfant de 3 ans, et trois ont été blessées », a-t-il précisé, ajoutant « [puis] un des blessés est mort ».

Selon lui, l'attaque aurait été menée par un assaillant, avec l'aide de deux complices restés dans leur véhicule.

Ibrahim Akhlaqi, 60 ans, a expliqué pour sa part à l'agence de presse française AFP, que l'imam tué, Javid, était son frère. Lui aussi a été prévenu par un appel téléphonique. « Quand je suis arrivé à l'hôpital, il était déjà mort », a-t-il dit. « Nous exigeons de l'Emirat islamique [d'Afghanistan] qu'il arrête les tueurs », a-t-il ajouté. Il a également fait état de trois assaillants, mais a dit que « l'un était resté dehors et que les deux autres étaient entrés dans la mosquée et avaient tiré sur les fidèles ».

La Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua) a condamné cette attaque et souhaité une enquête pour retrouver les coupables. Elle a estimé, sur le réseau social X, que « des mesures de protection de la communauté chiite en Afghanistan étaient urgentes ».

Le voisin iranien a condamné mardi « l'attaque terroriste » de la mosquée d'Herat. L'ambassade d'Iran en Afghanistan a demandé, sur X, que « les auteurs soient identifiés et punis ». L'Iran, a ajouté l'ambassade, « est prêt à renforcer la coopération avec l'Afghanistan dans la lutte contre le terrorisme ».

R.I.

CRISE AU SOUDAN

La Russie dénonce l'ingérence étrangère

Dans un contexte de crise persistante au Soudan, le représentant spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov, a clairement affirmé que Moscou était en faveur d'une résolution de la crise soudanaise sans ingérence étrangère, a indiqué, hier un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.



Lors de ses entretiens avec des hommes politiques soudanais, à Port-Soudan, situé à 675 km de Khartoum, M. Bogdanov a souligné l'importance pour les Soudanais de trouver leur propre voie pour sortir de la crise et de préserver leur souveraineté.

Le responsable russe a mis en avant le soutien de la Russie aux efforts des dirigeants soudanais légitimes pour préserver l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Soudan. Il a également insisté sur l'engagement de son pays en faveur de la stabilité et de la paix dans la région, tout en reconnaissant le rôle crucial des acteurs soudanais dans la résolution des conflits internes.

"Les Soudanais doivent eux-mêmes statuer sur une sortie de crise et faire respecter leur souveraineté", a-t-il déclaré.

Les discussions entre Bogdanov et les responsables soudanais ont également porté sur le renforcement des liens russo-soudanais, en mettant l'accent sur la coopération bilatérale, la coordination de la politique étrangère russe et soudanaise au sein de l'ONU et d'autres instances multilatérales.

Il convient de rappeler que l'Union africaine avait de son côté dénoncé l'ingérence étrangère, notamment des Émirats arabes unis (EAU), au Soudan. Selon le président du panel de l'Union africaine sur le Soudan et haut représentant de son initiative Faire taire les armes en Afrique, Mohamed Ibn Chambas, l'ingérence extérieure est le facteur majeur qui aggrave à la fois les efforts visant à négocier un cessez-le-feu et à mettre fin à la guerre.

LES ÉMIRATS ARABES UNIS POINTÉS DU DOIGT

« En fait, le soutien extérieur en termes de fourniture de matériel de guerre et d'autres besoins a été la principale raison pour laquelle cette guerre a duré si longtemps », a déclaré Chambas.

De son côté, le représentant permanent du Soudan auprès des Nations Unies a appelé le mois dernier à la condamnation des Émirats arabes unis. Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, il a accusé les Émirats arabes unis de soutenir les Forces de soutien rapide (RSF) dans leur guerre d'un an contre l'armée soudanaise.

Les Forces de soutien rapide dirigées par, Mohamed Hamdan Dogolo, ont reçu selon un récent rapport des experts de l'ONU le soutien des communautés arabes alliées et de nouvelles lignes d'approvisionnement militaire traversant le Tchad, la Libye et le Soudan du Sud. Les RSF ont mené des attaques brutales au Darfour contre des civils et ont pris le contrôle de la majeure partie de la vaste région.

Pour sa part, le gouvernement soudanais avait appelé la semaine dernière à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations Unies pour discuter de ce qu'il qualifie d' "agression" des Emirats arabes unis envers le peuple soudanais. Selon l'agence de presse soudanaise (Suna), cette agression se matérialise par le soutien des Emirats arabes unis à des groupes paramilitaires en conflit avec l'armée soudanaise.

L'armée, appuyée par le gouvernement, accuse depuis des mois Abou Dhabi de soutenir le camp rival. « Notre représentant permanent auprès de l'ONU a demandé hier (vendredi) une session d'urgence du Conseil de sécurité pour discuter de l'agression des Emirats arabes unis contre le peuple soudanais et leur fourniture d'armes et d'équipements à la milice terroriste » des FSR, a affirmé ce responsable.

L'agence de presse soudanaise a confirmé que le représentant du Soudan, Al-Harith Idriss, avait soumis cette demande et souligné que « le soutien des Emirats arabes unis à la milice criminelle des FRS, (…) fait des Emirats arabes unis les complices de tous ses crimes ». Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité la semaine dernière, Abou Dhabi a réfuté les accusations sur son présumé soutien aux FRS.

« Toutes les allégations concernant l'implication des Emirats arabes unis dans toute forme d'agression ou de déstabilisation au Soudan, ou la fourniture d'un soutien militaire, logistique, financier ou politique à toute faction soudanaise sont sans fondement et ne sont pas étayées par des preuves crédibles », selon la lettre relayée par le ministère des Affaires étrangères émirati.

En décembre, Khartoum a demandé à 15 diplomates émiratis de quitter le pays après qu'un haut commandant de l'armée a accusé Abou Dhabi de soutenir les paramilitaires. Au même moment, des manifestations dans la ville de Port-Soudan (est) réclamaient l'expulsion de l'ambassadeur émirati.

Le Soudan est le théâtre d'une guerre fratricide opposant, depuis une année, l'armée soudanaise menée par le général Abdel Fattah al-Burhane aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), sous le commandement du général Mohamed Hamdane Daglo. Ce conflit, qui sévit depuis le 15 avril 2023, a eu des conséquences dévastatrices, avec un bilan humain tragique selon les données de l'ONU; 13 000 morts, environ 60 000 blessés et 8,6 millions de déplacés.

R. I.

CENTRAFRIQUE

Mandat d'arrêt contre l'ex-président Bozizé

UN TRIBUNAL spécial parrainé par les Nations unies a émis un mandat d'arrêt international contre l'ancien président de la République centrafricaine François Bozizé, dans le cadre d'une enquête sur sa responsabilité dans de possibles crimes contre l'humanité commis par des militaires dans une prison entre 2009 et 2013.

M. Bozizé, 77 ans, qui s'était emparé du pouvoir en 2003 par un coup d'Etat avant d'être renversé dix ans plus tard par des rebelles et qui est aujourd'hui à la tête de la principale rébellion centrafricaine, vit en exil en Guinée-Bissau depuis mars 2023.

Le mandat d'arrêt international date du 27 février, précise dans un communiqué la Cour pénale spéciale (CPS), une juridiction hybride composée à Bangui de magistrats centrafricains et étrangers, chargée du dossier des crimes de guerre et contre l'humanité commis depuis 2003 en Centrafrique, un pays qui a connu une alternance de guerres civiles et de régimes autoritaires depuis son indépendance de la France en 1960. Des juges de la CPS ont émis ce mandat dans le cadre d'une « instruction » sur de possibles « crimes contre l'humanité » de la garde présidentielle de M. Bozizé, entre février 2009 et mars 2013, dans « une prison civile » et dans un « centre d'instruction militaire » à Bossembélé, dans le centre du pays. Les juges ont conclu à « l'existence d'indices graves et concordants à charge » contre M. Bozizé, « de nature à engager sa responsabilité pénale », « en sa qualité de supérieur hiérarchique et chef militaire ».

Ces crimes présumés, commis dans la prison et le camp militaire de Bossembélé par des éléments de la garde prétorienne de M. Bozizé ainsi que d'« autres services de sécurité », concernent notamment des « meurtres », des « disparitions forcées », des « tortures », des « viols » et d'« autres actes inhumains », selon la CPS, créée en 2015 avec le parrainage de l'ONU, qui réclame la « coopération de la Guinée-Bissau, par l'entremise d'Interpol » pour « arrêter » et remettre « le suspect » à la CPS en Centrafrique. Ce mandat international « constitue une étape très encourageante dans la quête de justice pour les victimes de nombreux crimes commis en République centrafricaine », écrit Amnesty International dans un communiqué. « Cependant, la CPS ne pourra remplir son rôle d'enquête et de poursuite des responsables des nombreuses atrocités que si tous les Etats coopèrent pleinement », ajoute l'ONG qui exhorte « les autorités de la Guinée-Bissau » à arrêter et à remettre « sans délai » M. Bozizé « aux autorités centrafricaines en vue de sa comparution devant la CPS ».

Le renversement de M. Bozizé en 2013 par une coalition de rebelles en majorité musulmans, la Séléka, avait déclenché l'une des plus terribles guerres civiles de l'histoire de ce pays d'Afrique centrale, parmi les plus pauvres du monde, avec des massacres de civils essentiellement. M. Bozizé avait organisé la création de milices dominées par les chrétiens et les animistes, les anti-balaka, pour tenter de reprendre le pouvoir et des milliers de civils avaient été les principales victimes de massacres perpétrés par les deux camps. L'ONU avait accusé en 2018 les ex-Séléka et les anti-balaka de nombreux crimes de guerre et contre l'humanité.

A la fin de 2020, M. Bozizé avait pris la tête d'une nouvelle alliance rebelle, la Coalition des patriotes pour le changement (CPC), qui avait menacé le pouvoir du président Faustin-Archange Touadéra avant que l'envoi par Moscou de centaines de paramilitaires de la société privée Wagner permette au pouvoir de les repousser loin de Bangui. L'ex-putschiste avait alors repris le chemin de l'exil, au Tchad voisin, puis en Guinée-Bissau.

R.I.

BOUMERDES

Mise en service d'un poste source électrique principal

UN POSTE source électrique principal (60/30 kilovolts) a été mis en service cette semaine, dans la commune de Dellys, à l'Est de Boumerdes. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.
Réalisé à Takedamt, banlieue de Dellys, ce poste source d'une capacité de 2 à 40 MVA a été équipé de deux transformateurs électriques et de 12 départs électriques de moyenne tension (30 kv), a indiqué, le directeur local du secteur, Said Mansour.
Il a relevé la contribution attendue de cette installation à l'amélioration de la qualité des prestations et de l'approvisionnement des zones ciblées en énergie électrique, à savoir la ville de Dellys et les localités d'Afir, Naciria, Cap Djinet, Ben Choud et Baghlia.
A noter que la direction de distribution de l'électricité et de gaz de Boumerdes a récemment lancé la réalisation d'un transformateur électrique mobile de 20 MVA, visant à améliorer la qualité des prestations du secteur dans la partie Ouest de la wilaya.
Le réseau électrique (moyenne et basse tension) de la wilaya s'étend sur 6.736 km. Il est alimenté à partir de sept postes sources principaux et trois stations mobiles d'une capacité globale de 580 MVA, tandis que le nombre de clients raccordés à l'électricité est de 328.353 à l'échelle locale.

R.R

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON À M'SILA

Saisie de plus de 20.000 litres d'huile moteur

LES ÉLÉMENTS de la brigade de recherches du groupement territorial de Gendarmerie nationale de M'sila ont saisi, dans un entrepôt, plus de 20.000 litres d'huiles moteur qu'un individu s'apprêtait à contrefaire. C'est ce qu'a indiqué hier, un communiqué de la cellule de communication de ce corps constitué.
Soulignant que l'individu en question a été interpellé, la même source a précisé que « les éléments de la brigade de recherches, munis d'informations faisant état des activités d'une personne commercialisant une importante quantité d'huiles contrefaites, ont perquisitionné, après avoir pris les mesures légales, trois entrepôts dans la commune de Bouti-Sayah ».
L'opération a abouti à l'arrestation du principal suspect et à la saisie de la quantité susmentionnée d'huile moteur que le suspect s'apprêtait à contrefaire, en plus de 700 litres de mazout mélangé à de l'huile et 900 couvercles de futs pour huiles, a fait savoir la même source.
L'action entreprise par les gendarmes a également permis de saisir des pompes, des outillages électriques et manuels utilisés pour trafiquer le produit, un tracteur avec remorque et un camion, en plus d'un montant en espèces s'élevant à 2,47 millions de dinars provenant de la commercialisation des huiles contrefaites.
Le principal suspect dans cette affaire, qui sera déféré devant les autorités judiciaires, a été arrêté pour « abus de confiance, escroquerie, fraude et mise sur le marché un produit corrompu, toxique et d'utilisation dangereuse », a conclu la même source.

R.R

RENCONTRE SCIENTIFIQUE À TIARET

Le défi de la disponibilité de l'eau

Les participants au colloque national intitulé « L'histoire de l'eau en Algérie », organisé mardi à Tiaret, ont mis l'accent sur la nécessité d'une coopération entre l'université, les pouvoirs publics et les médias pour faire face aux défis de pénurie d'eau.



Le professeur de géographie à l'université « Ibn Khaldoun » de Tiaret, Nadjat Hadjadj, a souligné dans son intervention intitulée « L'adaptation spatiale de construction de retenues collinaires-Tiaret nord comme modèle », que l'exploitation des systèmes d'information géographique (SIG) fixe avec précision les zones adaptées à la construction de barrages et des retenues collinaires.
Elle a ajouté que cette technique fournit des photos prises via les satellites, qui peuvent les analyser et élaborer des études techniques pour déterminer des régions requises et les mettre à la disposition des services techniques pour les exploiter.
A côté, M. Salah Asnoun, président du colloque, organisé par le département d'histoire de l'Université de Tiaret, a indiqué que cette manifestation vise à inciter le corps universitaire à contribuer à trouver des solutions pour la pénurie d'eau, en exposant des expériences et en introduisant des technologies modernes, à l'instar du système de détection d'eau, qu'il s'agisse des eaux souterraines ou du risque d'inondation, des systèmes d'information géographique et autres.
En outre, quant à l'aspect médiatique, le professeur des Sciences d'information et de la Communication à l'Université de Tiaret, Cherifa Slimani, a souligné la nécessité d'« impliquer les médias dans les stratégies de sensibilisation liées aux ressources en eau ».
Cette rencontre a été marquée par des interventions, certaines en présentiel et d'autres via des conférences vidéo à distance, de diverses universités du pays, qui ont abordé plusieurs sujets tels que « Le cadre philosophique du système d'eau », « Les ressources en eaux souterraines et superficielles–conventionnelles et non conventionnelles », « Intervention de l'homme pour aménager les ressources en eau » et « Utilisations de l'eau – Politiques et législation ».

R.R

MÉDÉA

La protection du patrimoine est inséparable

LA PROTECTION des musées du danger des catastrophes majeures a été au centre d'une rencontre organisée avant-hier, au musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa, initiateur de l'évènement
Mise sur pied dans la cadre du programme d'animation du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et déclinée sous le thème: « les catastrophes majeures qui menacent la wilaya et les moyens de préventions, le musée de Médéa en exemple », la rencontre a été animée par le chef de service de prévention de la protection civile, le lieutenant-colonel, Kamel Benmahieddine.
L'officier a relevé que les musées sont « des lieux de mémoire qui ont une grande importance et doivent bénéficier, à cet égard, d'un intérêt particulier et qu'il est impératif de veiller à leur protection face à toutes sortes de menaces ou de dangers susceptibles de mettre en péril ces lieux ou les richesses qu'ils renferment ».
Après avoir énuméré la liste des catastrophes naturelles, chimiques ou climatiques auxquels est exposée la wilaya, l'intervenant s'est focalisé sur l'aspect préventif qu'il considère comme à la base de toute action visant à sécuriser ce type d'établissement culturel et à préserver la vie du public.
« La prévention joue un rôle primordiale dans la réduction des dégâts ou des pertes provoqués par des incendies, des inondations ou des tremblements de terre, comme elle permet d'optimiser la sécurité des biens et des personnes qui se trouvent à l'intérieur de ces établissements lors d'une catastrophe », a-t-il expliqué.
L'officier Benmahieddine a également souligné l'importance d'effectuer des contrôles périodiques des installations électriques et des systèmes d'alarme installés à l'intérieur des musées ou des établissements culturels ayant vocation à recevoir du public, de relever toutes les anomalies constatées et les prendre en charge aussitôt, car « ce qui peut paraitre comme un problème anodin risque d'avoir des conséquences tragiques s'il n'est pas pris en charge dans l'immédiat », a-t-il estimé.
La nécessité de la mise en conformité de l'ensemble de la bâtisse aux normes de sécurité qui régissent ce type d'établissements culturels, qu'il s'agisse du plan architectural, de la disposition des issus de secours, la qualité ignifuge des matériaux et du mobilier utilisés et leur réaction au feu, et la formation du personnel à la gestion du public en cas de danger, sont parmi les autres points développés par l'intervenant.

R.R

CLÔTURE DU FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

«Matria» de l'espagnol Alvaro Gago rafle la mise

Le Festival du film méditerranéen d'Annaba a pris fin, avant-hier soir, avec la remise des prix aux lauréats. C'est le film « Matria » du réalisateur espagnol Alvaro Gago qui a arraché la Gazelle d'Or, grand prix de cette 4e édition.



De notre envoyée spéciale à Annaba, Meriem Djouder

Le film algérien « Frantz Fanon » d'Abdenour Zahzah a reçu le Prix du Jury présidé par le réalisateur et scénariste turc Nuri Bilge Ceylan, alors que le Prix du meilleur réalisateur a été décerné au Croate Andrej Korovljević pour son film « Hotel Paula ».

L'espagnole Maria Vazquez a, de son côté, reçu le Prix de la meilleure actrice pour son rôle dans le film « Matria », tandis que Saleh Bakri a été récompensé par le Prix du meilleur acteur pour sa prestation dans le film palestinien « The Teacher » (Le professeur) de la réalisatrice Farah Nabulsi. Le Prix du meilleur scénario a été attribué au film turc « Rosinante » de Baran Gündüzalp.

Présidé par l'algérienne Rym Takoucht, le jury de la sélection courts métrage a attribué le Grand Prix au film palestinien « Sokrania 59» d'Abdallah Al-Khatib tandis que le Prix du Jury a été attribué au film chypriote « A night of riots » (Nuit d'émeutes) de Andreas Sheittanis. Cette année, le jury a décidé d'ajouter deux autres mentions spéciales, en les accordant aux films « The Cinéma is a wonderful thing » (Le cinéma est une chose merveilleuse) de l'espagnol de David Fernández et à « the Real truth about the fight» du croate Andrea Slaviček.

Enfin, dans la compétition des films documentaires, c'est le film italien « Sarura » de Nicola Zambelli qui a remporté le Grand Prix. Le Prix du Jury a été décerné au film palestinien « Bye Bye Tibériade » de Lina Soualem, tandis qu'une mention spéciale a été attribuée au film tunisien « Agreb majnouna» d'Akram Moncer.

Dans le cadre du concours Annaba Film Industry, deux candidats parmi les 12 présélectionnés ont été récompensés, et ce dans les sections « Aide au développement d'un scénario » et « Aide à la production ». Siren Achir a décroché le prix du meilleur scénario pour son projet « Aṣwat » (Voix) et Osama Ben Hussein a quant à lui reçu le prix du meilleur projet pour son long métrage « 7 Kilomètres ».

Dans la catégorie « Amar Al Askri », dédié aux films produits dans le cadre du de l'indépendance de l'Algérie, c'est le court métrage « Tayara Safra » (l'avion jaune), de Hadjer Sebata qui a raflé la mise. Ce film offre une réflexion profonde sur la mémoire collective du peuple algérien et les conséquences de la lutte pour l'indépendance.

MERZAK ALLOUACHE HONORÉ

Après la remise des prix, la soirée s'est poursuivie par une série d'hommages vibrants rendus à des figures emblématiques du cinéma algérien et arabe. Le grand réalisateur algérien Merzak Allouache a reçu un hommage particulier pour l'ensemble de sa riche et prolifique carrière. Un court métrage retraçant ses œuvres majeures a été projeté devant un public enthousiaste, qui a pu ainsi saluer son talent immense et sa contribution inestimable au cinéma algérien, avec des applaudissements.

Deux grandes figures du cinéma égyptien, l'acteur Mostafa Shaaban et la chanteuse et actrice Sherine Abdel Wahhab, ont également été honorées lors de la soirée de clôture. Le comédien tunisien Fethi Haddaoui a reçu aussi les honneurs de la part des organisateurs. Aïda Guechoud, actrice algérienne de renom, a été honorée lors de cette édition par le prix d'excellence, en reconnaissance de son remarquable talent et de son engagement envers le cinéma algérien. La comédienne Fatiha Soltane a été également honorée pour son parcours artistique exceptionnel et sa contribution inestimable au cinéma algérien. La Fondation du Film Palestinien a été honorée pour son travail remarquable dans la préservation et la promotion du cinéma palestinien.

Dans son allocution Mohamed Allal, le commissaire du festival, a remercié le public et les habitants de la wilaya d'Annaba pour leur soutien indéfectible, soulignant que le festival a enregistré plus de 30 000 entrées durant toute la manifestation.

Un court concert a été aussi animé par Kamel Benani avec le maestro Lotfi Saidi. Ils ont interprété, devant le nombreux public du théâtre régional d'Annaba Abdelkader Medjoubi les titres « Bellah Yahamami » et « Djani Ma djani ».

Meriem Djouder

SYMPOSIUM SUR L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

Un appel à l'action pour redynamiser le secteur

LE FESTIVAL du film méditerranéen d'Annaba a abrité, lundi, un symposium sur l'industrie cinématographique en Algérie, réunissant des professionnels du secteur, des représentants du ministère de la Culture et des Arts, et des acteurs de la société civile. Cette rencontre a permis de dresser un état des lieux du cinéma algérien et d'explorer les pistes prometteuses pour son avenir. Fayçal Sahbi, membre des assises nationales sur l'industrie cinématographique et Nabil Cherradi, directeur des affaires juridiques au ministère de la Culture et des Arts, ont mis en avant les dispositions clés de la loi, notamment la création d'un organisme de médiation et d'éthique pour l'activité cinématographique, l'octroi de nouveaux moyens pour promouvoir l'investissement dans le domaine, et la facilitation de l'accès aux biens immobiliers industriels. En plus de la nouvelle loi, le ministère a dévoilé plusieurs projets concrets pour le développement du secteur cinématographique. Elle prévoit des mesures conformes aux directives du ministère de la Culture et des Arts, dont l'octroi de prêts bancaires à taux bonifiés pour les investisseurs cinématographiques et des équipements adéquats aux



professionnels du secteur. En partenariat avec le ministère de l'Intérieur, la gestion des salles de cinéma sera transférée au ministère de la Culture, élargissant ainsi les opportunités d'investissement.

Les présents dans la salle, ont, à leur tour, évoqué les nombreux problèmes auxquels le secteur est confronté. Ils ont souligné l'importance de la transparence dans les processus de casting, plaidant pour la création d'une base de données recensant les professionnels de l'industrie cinématographique afin d'assurer une meilleure visibilité. De plus, l'ouverture des salles de cinéma à Annaba et dans d'autres régions a été mise en avant comme un élément crucial.

Les conférenciers ont tour à tour souligné l'importance des salles de cinéma, des concours, de la billetterie, et d'autres aspects essentiels de l'industrie cinématographique. D'autres sujets ont été abordés, notamment la formation, le soutien aux startups, l'encouragement des jeunes talents, les festivals, ainsi que les infrastructures nécessaires.

La conférence a abordé l'importance des festivals, des projections et des compétitions, du soutien financier, de la promotion, en passant par le soutien aux courts métrages narratifs et aux expériences émergentes, et la formation.

En ce qui concerne la promulgation et la publication des décrets d'application de cette nouvelle loi « elle a été finalisée et sera prochainement publiée dans le Journal officiel », ont-t-ils fait savoir. Selon les données présentées, « cette loi réunit toutes les conditions favorables et efficaces, visant à stimuler et encourager les investissements dans le domaine cinématographique, tout en soutenant les initiatives pertinentes », ont-t-il ajouté

Selon les représentants du ministère, la loi stipule que chaque bénéficiaire des avantages doit maintenir et continuer ses activités pendant une période d'au moins 10 ans. Cette disposition s'inscrit dans un cadre réglementaire, fondamental et professionnel qui prend également en compte les aspects liés aux professionnels du cinéma.

Meriem Djouder

BADMINTON (DOUBLE MIXTE) :

Les algériens Koceila et Tanina Maâmeri qualifiés aux JO de Paris

LE DUO ALGÉRIEN, les frères Koceila et Tanina Maameri, a rejoint officiellement les rangs des qualifiés aux Jeux Olympiques de Paris 2024 après avoir occupé la 47e place mondiale dans la spécialité de double mixte, a-t-on appris lundi dernier auprès de la Fédération algérienne de badminton (FABa). Avec un total de 30.260 points, les frères Koceila et Tanina Maameri sont actuellement les seuls représentants arabe et africain dans le tableau du double mixte. La qualification des Algériens s'est concrétisée après un parcours marathonien avec des compétitions internationales et continentales où le duo algérien a remporté neuf médailles d'or dans les différents tournois, trois fois la deuxième place et deux fois troisièmes. Le badminton algérien enregistre ainsi sa deuxième participation à ce rendez-vous olympique après l'édition de 2008 à Pékin en Chine où le joueur Nabil Lasmari était le seul représentant au tableau du simple « messieurs » sous la conduite de l'entraîneur Omar Nouichi.

SPORT AUTOMOBILE :

Le 3e Raid Discovery Algeria aura lieu du 6 au 11 mai

LA 3E ÉDITION du Rallye « Raid Discovery Algeria » se tiendra cette année du 6 au 11 mai 2024 dans la belle région de l'Est algérien, a indiqué ce lundi la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM). Le rallye « Raid Discovery Algeria » de régularité touristique, organisé sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la FASM, en partenariat avec la délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), aura 4 points d'arrêt avec un top départ, à la Wilaya de Boumerdès, et ralliera les villes de Bejaia, Jijel et Sétif avant de rejoindre Alger», précise le communiqué de l'instance fédérale. Durant ce rallye, la DNSR met en place, un village sous le thème « sécurité routière » qui rassemblera l'ensemble des acteurs à savoir la Gendarmerie nationale (GN), la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) et la Protection Civile (DGPC), auxquelles s'ajoute la Société civile représentée par les associations ainsi que les clubs amateurs affiliés à la FASM. Durant cette compétition, auront lieu des ateliers à thèmes visant la valorisation du port du casque, l'habillement homologué, la valorisation des automatismes tendant à éveiller les responsabilités des conducteurs de motocycles et les autres usagers de la route. Un rassemblement motard est également prévu durant ce « Raid Discovery Algeria » à travers une exposition qui mettra en relation les utilisateurs des « deux roues » avec les opérateurs économiques du domaine, qui sera l'occasion d'animer des ateliers de sensibilisation à sécurité routière et à la conduite responsable. Le communiqué de la FASM, souligne qu'un programme comportant des courses dédiées aux juniors, aux utilisatrices féminines et une course super-motard de section professionnelle est prévu les 8, 9 et 10 mai au parking du « Caroubier » à Alger. Par ailleurs, cet évènement à caractère touristique servira à faire visiter aux convives étrangers, les sites touristiques et les centres d'intérêt qu'offrent l'Algérie et la capitale en particulier, conclut le communiqué de l'instance automobile algérienne.

NATATION/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN :

L'Algérie vise quatre médailles d'or à Luanda

La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation s'est fixée pour objectif de glaner quatre médailles d'or lors de la 16e édition des Championnats d'Afrique Open, qui se déroule du 30 avril au 5 mai à Luanda (Angola), selon la Fédération algérienne.



L'Algérie a engagé un total de dix nageurs dans cette compétition continentale. La première journée de compétition, disputée mardi a vu la qualification de Nesrine Medjahed, Nazim Benbara et Abdelhakim Hammour en finale du 100 mètres nage libre. De leur côté, Jaouad Syoud, Farès Ben Zidoune et Lilia Midouni se sont qualifiés pour la finale du 200 mètres papillon, alors que Majeda Chabaraka s'est qualifiée pour la finale du 1500 mètres. La sélection nationale du relai 100 mètres 4 nages s'est elle aussi qualifiée pour la finale de cette spécialité, qui à l'instar des autres finales se déroulera en début de soirée. Conduite par le président de la Fédération Nacer-Eddine Zahafi, la délégation algérienne est à pied d'œuvre à Luanda depuis dimanche. Parmi les membres de cette délégation, dix nageurs (cinq messieurs et cinq dames), sous la direction des entraîneurs nationaux : Mouloud Bouchendouka et Elyès Nesfsi. Le staff technique des Verts est renforcé par le Directeur technique national (DTN) Réda Zemmouri, alors trois stars de la natation algérienne, en l'occurrence : Abdallah Ardjoun, Oussama Sahnoune et Moncef Balamane ont déclaré forfait pour cette compétition. «Nous espérons glaner quatorze médailles en Angola : 4 or, 4 argent et 6 bronze» a déclaré à l'APS le président Zahafi, joint sur place par téléphone. «La Direction technique nationale a soigneusement sélectionné les nageurs qui représentent l'Algérie à cette compétition et c'est en se basant sur la forme actuelle de chacun d'entre eux qu'elle a établi ce barème de médailles à moissonner», a-t-il ajouté. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens essayeront de réaliser les minimas de qualification aux Jeux olympiques de Paris. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud chez les messieurs et Amel Melih chez les dames. Un défi qui sera encore plus difficile à relever, au milieu des conditions défavorables qui sévissent en Angola, car selon le président Zahafi «la piscine n'est pas aux normes internationales en vigueur. La température de l'eau dépasse les 31 degrés et les cordages de séparation entre les différents couloirs sont situés en profondeur et non en surface» a-t-il regretté, soulignant au passage que «même la profondeur de la piscine n'est pas aux normes». Pour le reste, notamment, les conditions d'hébergement et de restauration, Zahafi a indiqué que «la sélection nationale se trouve dans de bonnes conditions» depuis le jour de son arrivée à Luanda.

Liste des représentants algériens en Angola :

Messieurs :

Jaouad Syoud, Ramzi Chouchar, Nazim Benbara, Farès Ben Zidoune et Abdelhakim Hammour

Dames :

Amel Mélih, Rania Nefsi, Nesrine Medjahed, Lilia Midouni et Majeda Chabaraka.

DÉJÀ TROIS MÉDAILLES DONT 1 EN OR POUR L'ALGÉRIE

La sélection algérienne de natation a remporté trois médailles (1 or, 1 argent et 1 en bronze), lors dela première journée de la 16e édition des Championnats d'Afrique Open qui se déroulent du 30 avril au 5 mai à Luanda (Angola), a-t-on appris, mercredi, auprès de la Fédération algérienne (FAN). La première médaille d'or du rendez-vous africain de Luanda a été l'œuvre du relais mixe 4x100 m nage libre, composé des nageurs Djaouad Syoud, Nazim Benbara, Amel Melih et Nesrine Medjahed. La médaille d'argent a été décrochée par Djaouad Syoud au 200m Papillon, alors que son coéquipier, Farès Ben Zidoune, a pris la médaille de bronze dans la même spécialité. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens essayeront de réaliser les minimas de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

JUDO

Mondiaux 2024 Individuels : L'Algérie participe avec quatre athlètes ...

QUATRE JUDOKAS représenteront l'Algérie aux prochains championnats du monde en individuels qui se dérouleront du 19 au 23 mai à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), suivant la liste préliminaire d'admission, dévoilée mardi par les organisateurs. Il s'agit de Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames. Selon la même source, 317 judokas (149 messieurs et 168 dames), représentant 75 pays ont déjà confirmé leur engagement dans cette compétition, susceptible d'offrir pas moins de 2000 points aux vainqueurs dans les différentes catégories de poids. Le nombre des athlètes engagés n'est pas encore définitif, car plusieurs grandes nations de la discipline, comme le Japon, la Corée du sud, la France et l'Espagne ne se sont pas encore officiellement inscrites. Pour l'heure, et avec 17 athlètes engagés, l'Allemagne est le pays le mieux représenté, devant le Portugal et la Serbie, avec 14 judokas chacun.

... CHAMPIONNAT D'AFRIQUE PAR ÉQUIPES MIXTES : L'ALGÉRIE TERMINE SUR LA 3e MARCHE DU PODIUM

La sélection nationale de judo a pris la 3e place aux 45es Championnats d'Afrique dans l'épreuve par équipes mixtes disputée, ce dimanche au Caire (Egypte). Versée dans la poule C, les camarades de Messaoud Dris ont débuté leur parcours par une victoire étriquée face à l'Angola (4-3), avant de buter sur la Tunisie en demi-finale (3-4). Les Algériens se sont ensuite bien repris lors des repêchages en surclassant le Sénégal (4-0). Chez elle, l'Egypte a remporté le titre continental en battant en finale la Tunisie (4-2), alors que l'autre breloque en bronze est revenue à l'Angola, vainqueur du Maroc lors des repêchages. Pour rappel, l'Algérie, avec ses 8 médailles (3 or, 2 argent, 3 bronze), a raté d'un cheveu la première place lors des épreuves individuelles clôturées samedi. En effet, les coéquipiers d'Amina Belkadi ont récolté le même nombre de médailles que leurs homologues égyptiens, toutefois, le pays hôte a fini en tête après avoir réussi à placer trois de ses athlètes à la 5e place, contre un pour l'Algérie.

L'INSTANCE MORALE DU SPORT ALGÉRIEN SORT ENFIN DE SON SILENCE

Comité Olympique Algérien : les provocations marocaines ont assez duré

Enfin et ce n'est pas trop tôt. Le COA, en saisissant les plus hautes instances internationales, retrousse les manches pour contrecarrer les desseins des dirigeants marocains dont l'objectif désormais déclaré est de nuire au sport DZ dans son ensemble et, par ricochet, aux intérêts de stratégiques l'Algérie en menant une campagne tous azimuts.

Par Azouaou Aghiles

Face aux manœuvres mesquines du pouvoir marocain par l'entremise de son homme de main, Lekjaâ, le très controversé N°1 de la FRMF et non moins véritable patron de la décriée CAF qui laisse faire, le COA, qui vient de saisir officiellement le Comité International Olympique (CIO) présidé par l'Allemand Thomas Bach, cet avocat et ancien sportif au palmarès éloquent (champion olympique d'escrime, en fleuret notamment, lors des 21es JO à Montréal (Canda), ancien vice-président de l'instance mondiale durant dix années avant d'en devenir le patron (le 9e du genre) lors de son élection en septembre 2013 puis reconduit, en mars2021, dans ses fonctions pour un autre mandat de quatre ans, dont le parcours et l'expérience au plus haut niveau en fait un des acteurs majeurs du sport universel, a décidé de prendre en mains la grave affaire du maillot de la honte et la cabale menée contre le représentant algérien, l'USM Alger. Une réaction ferme après celle de la Faf qui s'en est remise au Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne, qui se veut une dénonciation sans ambages des multiples et impunies entraves au jeu propre et à l'éthique sportive dont s'est rendu coupable le même Lekjaâ et ses nombreux relais opaques au sein de la structure en charge du football continental qui voit son président élu, Motsepe, rendre les armes en laissant faire comme à l'occasion de cette double confrontation algéro-marocaine entre les Rouge et Noir algérois et la RS Berkane pour le compte des demies-finale de la Coupe de la CAF frappée du sceau de la manipulation politique sensée être bannie des règles en vigueur régissant les manifestations sportives. Après avoir poussé trop loin le bouchon, en confondant terrain de football et appétits expansionnistes, le royaume et ses satellites se sont rendus coupables de délits dont ils devront



répondre devant les juridictions internationales. Dont le CIO, instance morale du sport universel et garant de l'application stricte de la charte olympique dans son article 52 où il est question, entre autres, de l'interdiction de tout slogan publicitaire politique, religieuse où raciale lors des différentes manifestations sportives et ce, quel que soit la discipline. Et, à ce jeu trouble, le Maroc a fait fort en franchissant toutes les lignes rouges avec, comme objectif déclaré, de nuire aux représentants algériens et par extension, l'Algérie en tant qu'Etat jaloux de ses principes fondamentaux et défenseur des causes justes. Dont, en plus de militer pour un Etat palestinien, la question sahraouie devenue un véritable fantasme pour le makhzen que renvoie cette carte géographique de la honte exposée par exemple sur le maillot de la RS Berkane ayant conduit à l'annulation, après la réaction énergique algérienne, des deux rencontres inscrites au programme du carré d'as de la CAF dont le titre est détenu par l'USM Alger. Sur leur lancée et devant l'incroyable léthargie de cette même CAF devant ses agissements contraires à l'éthique, le Maroc, et à desseins, ne s'est pas arrêté là en investissant des disciplines autres que le jeu à onze. A l'exemple, et avec les mêmes procédés vils, la petite balle (le handball) à l'occasion du championnat arabe de handball U21 qui a vu la sélection marocaine, de surcroit organisatrice du tournoi, évoluer avec des tenues affichant clairement ses visées annexionnistes d'un territoire en instance de règlement au niveau onusien. Une manœuvre diabolique qui semble faire effet boule de neige à toutes les disciplines, si l'on se réfère au championnat d'Afrique de gymnastique qu'abrite depuis mardi, la ville chérifienne de Marrakech jusqu'au 07 mai en cours, à l'origine de la décision de l'Algérie de ne pas faire le déplacement pour les mêmes motifs, les instances sportives marocaines ayant décidé de persister dans leur logique provocatrice. Cela fait évidemment trop pour le sport algérien qui, conscient du danger, voit sa participation aux différentes compétitions africaines et internationales se réduire comme une peau de chagrin. C'est tout naturellement, en effet, que le COA a adressé un courrier circonstancié au CIO, garant du respect des principes et valeurs olympiques sur le plan universel, où il dénonce les multiples et sans scrupules manœuvres visant à nuire au sport algérien et ce, en violation des règles fondatrices du sport mondial. Une réaction attendue qui ne s'arrête pas là, puisque le COA, qui a rompu le silence après une période de réflexion apparemment pour préparer la riposte idoine, inclut, dans ses plans, un détour au plus tôt par le siège du CIO avec pour objectif de faire barrage aux manœuvres du makhzen dont la capacité de nuisance n'a d'égal que ces bakchichs distribués à gauche et à droite pour s'acheter les . . . consciences d'une CAF à ses pieds. En décidant enfin, de jouer pleinement son rôle de partie prenante alors que l'affaire dite du maillot de la honte a atteint d'autres disciplines que le football, le Comité Olympique Algérien (COA), l'instance morale du sport DZ vient couper court aux spéculations après avoir observé un long silence, et ainsi occuper un terrain où les manipulations ne manquent pas, le voisin de l'Ouest redoublant ces derniers temps de provocations.

A.A

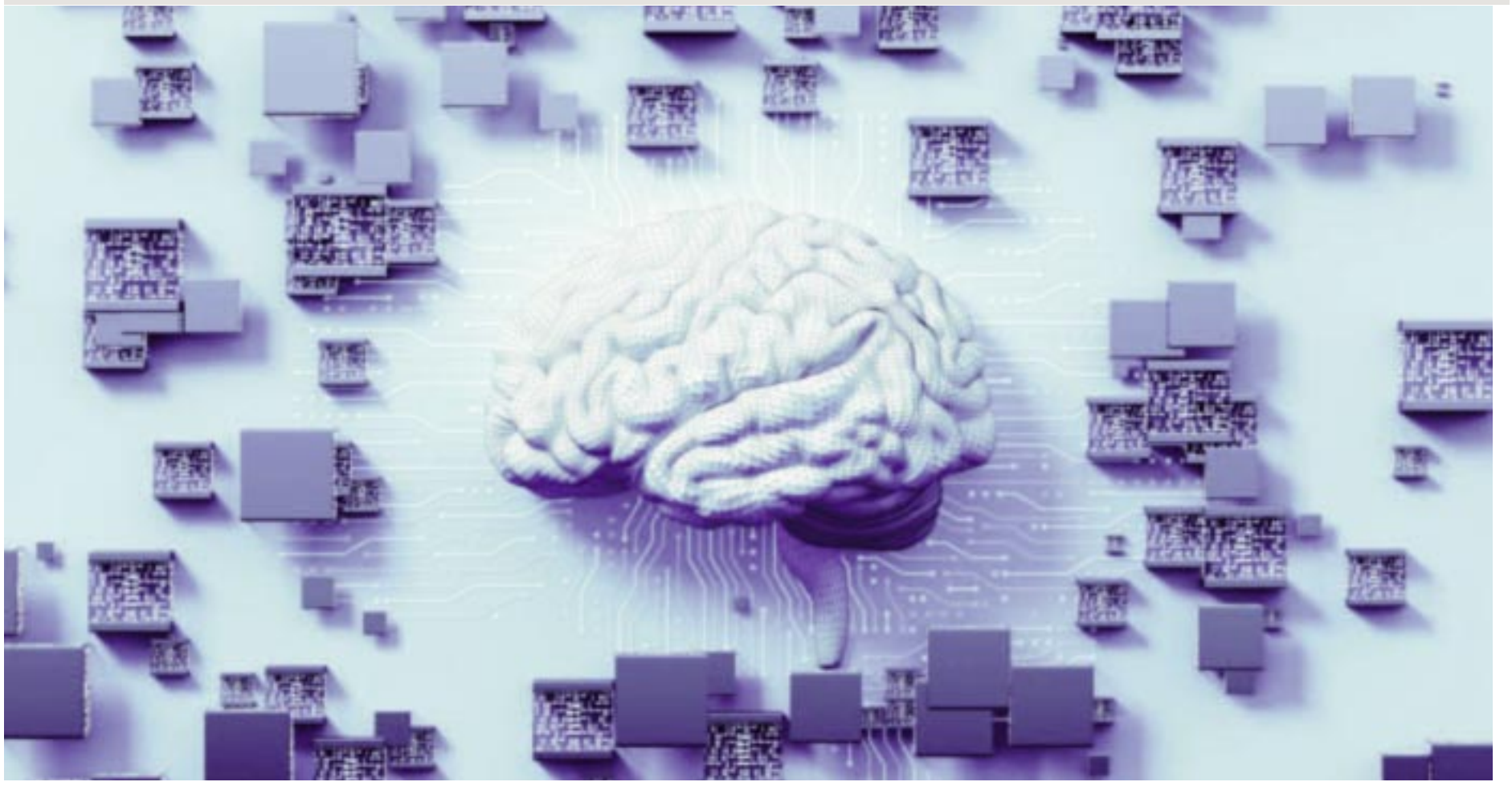
La CAF sommée par le TAS d'apporter des éclaircissements sur cette affaire au plus tard ce vendredi

Juste avoir déposé un recours à Lausanne, Walid Sadi, le président de la FAF, s'est voulu rassurant en apportant quelques éclaircissements sur l'affaire du maillot de la honte, insistant que le TAS a enjoint la CAF pour des précisions et ce, avant le 3 mai 2024, soit après-demain, vendredi. Aussi, il ajoutera que « le TAS n'a encore rendu aucun verdict concernant l'affaire USM Alger-RB Berkane. » Plus clairement, poursuit-il, le TAS a adressé une demande de clarification à la CAF, avec un délai à la date précisée plus haut, concernant la plainte de la Fédération algérienne de football relative à l'utilisation d'un maillot comportant un slogan politique. » Conclusion, l'affaire, dira-t-il également « est toujours en cours » démentant au passage les « infox » distillées par la partie marocaine à l'effet, on l'imagine, de tromper l'opinion. Rabah Azizi

ASSEMBLÉ POPULAIRE NATIONALE (APN) :

Diplomatie sportive, performances et efficacité», thème d'une journée parlementaire

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) a organisé, mardi, une journée parlementaire sous le thème : «La diplomatie sportive, performance et efficacité», en présence du président de l'APN, Brahim Boughali, ainsi que du président de la commission de la jeunesse, des sports et des activités associatives de l'APN, Ismail Brahimi, du président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf et d'autres personnalités sportives. Lors de cette rencontre, des experts en politique et en sport ont appelé à la nécessité «d'impliquer les médias dans la diplomatie sportive, notamment pour transmettre des messages politiques et culturels et exploiter les relations sportives dans l'ouverture des canaux des relations officielles», soulignant le rôle des services médiatiques au niveau du ministère des Affaires étrangères dans le soutien aux activités sportives et l'accompagnement des athlètes algériens qui représentent leur pays dans les compétitions internationales. Les intervenants ont abordé des points «importants» de la diplomatie sportive concernant les médias sportifs qui, selon eux, constituent un instrument très important devant dynamiser le tourisme sportif par la création de vidéos promotionnelles des zones touristiques, la publication de photos sur les réseaux sociaux et la promotion des sports traditionnels dans certaines régions algériennes. La conseillère au ministère de la Jeunesse et des Sports, Dr Amira Berehail Boudouda, a déclaré dans son intervention que le sport se veut un élément incontournable pour «atteindre les objectifs de la politique étrangère des pays à travers la promotion du rôle de ce que l'on appelle la soft power», soulignant que «les pays du monde entier s'emploient actuellement à développer la diplomatie sportive considérée désormais par les gouvernements comme un instrument d'influence politique (...) en profitant des événements sportifs et en soutenant la représentation diplomatique sportive dans divers organismes internationaux, en vue d'améliorer l'image de l'Etat et de bénéficier du soft power qu'il assure à différents niveaux». L'intervenante a énuméré, dans ce cadre, des outils qui contribuent à la représentation sportive de l'Algérie au niveau des instances sportives internationales, à l'instar de l'organisation de sessions de formation spécialisées, du renforcement de la connaissance et de la compréhension sportive, du développement des compétences de communication et de négociation et de l'apprentissage de langues étrangères. «L'Algérie est capable de jouer un rôle influent dans la diplomatie sportive à l'avenir, eu égard à ses expériences dans l'organisation des grandes manifestations et ses structures sportives, ainsi que ses représentants sportifs présents au niveau des différentes instances sportives internationales, outre, sa stabilité sécuritaire idoine pour accueillir tout événement sportif», a-t-elle ajouté. La Journée parlementaire a vu plusieurs interventions sur plusieurs thèmes dont «le rôle du sport d'élite dans le soutien à la diplomatie sportive», présentée par le député à l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant de la Communauté nationale à l'étranger, Brahim Dekhinet, «les stratégies de l'internationalisation de la question algérienne lors de la Glorieuse Révolution de libération: cas de l'équipe du Front de Libération nationale (FLN)», et «le rôle des médias dans la diplomatie sportive» présentée par visioconférence par le journaliste Madjid Boutamine. A noter, les activités de la Journée d'étude «Diplomatie sportive, la performance et l'efficience», a vu la présence du membre de l'équipe du FLN de football, Mohamed Maouche, de personnalités sportives et des membres des deux chambres du Parlement, ainsi que du Secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien, Kheireddine Berbari.



L'IA vous donne-t-elle la chair de poule ? OpenAI du neuf pour vous

Technologie : Si vous pensiez que l'IA allait rapidement tout changer dans votre vie, écoutez les derniers chuchotements du PDG d'OpenAI. C'est assez éclairant.

Chaque fois qu'un astrologue, un chaman ou un simple quidam me dit que la fin du monde aura lieu à une certaine date, je suis assez sceptique.
Et si je savais exactement quand la fin du monde est prévue, je ne suis pas sûr que je me promènerais dans les rues et que j'en parlerais à tout le monde. Au contraire, je partirais vivre les plus belles expériences possibles avant LA FIN.

Reste que l'irruption soudaine de l'IA fait exploser les prédictions de fin du monde.

Dans son enthousiasme, OpenAI - les créateurs de ChatGPT - alimente la frénésie. Ce n'est qu'en octobre dernier que Sam Altman, alors PDG d'OpenAI, s'est demandé si l'IA ne risquait pas de nous tuer (lire par ailleurs : Quand l'IA nous ramène à la réalité et à l'humain).
"L'atténuation du risque d'extinction par l'IA devrait être une priorité mondiale au même titre que d'autres risques à l'échelle de la société tels que les pandémies et les guerres nucléaires", a-t-il déclaré.
Ce n'est pas précisément ce que les personnes déjà effrayées par la perspective de la domination des robots voulaient entendre. Cela n'a fait qu'alimenter leurs craintes et leur peser sur le cœur.

En parler plus, en parler moins

Récemment, cependant, Altman - à nouveau PDG d'OpenAI - semble avoir tempéré son propos. Plus heureux encore, il semble prendre des mesures pour assurer non seulement notre survie mais aussi (ce qu'il en reste) notre tranquillité d'esprit.
La semaine dernière, il a annoncé qu'OpenAI prendrait des mesures pour s'assurer que les prochaines élections américaines ne seront pas perturbées par des personnes malveillantes utilisant l'IA.
Mais c'est une autre de ses déclarations qui peut susciter un certain vertige. Lors d'un discours au Forum économique mondial, M. Altman a fait preuve d'un étrange optimisme. Il a déclaré que l'IA "changera le monde beaucoup moins que nous ne le pensons tous et qu'elle changera les emplois beaucoup moins que nous ne le pensons tous".
Altman semble surtout avoir intégré le malaise de nombreuses personnes concernant non seulement ce que l'IA pourrait faire, mais aussi la rapidité avec laquelle elle pourrait changer, voire détruire, leur vie.
Et il veut que vous sachiez que ce n'est peut-être pas si dramatique.

Accepter son malaise

Laissant un instant de côté mon scepticisme, je dois admettre être ému par les récentes déclarations publiques d'Altman. Je suis ému qu'elles soient si différentes de celles proposées par les leaders de la technologie au cours de la première partie de l'ère de l'internet.
À cette époque, les entreprises comme Google et Facebook voulaient simplement que tout le monde croit qu'elles "rendaient le monde meilleur". Et elles étaient bien trop intelligents pour que le commun des mortels comprenne ce qu'ils faisaient.
Donc oui, avec Altman c'est différent. Bien sûr, tout cela pourrait être lié à la perspective d'une réglementation gouvernementale.
Cela pourrait également avoir un rapport avec les raisons pour lesquelles Altman a été brièvement viré d'OpenAI par ceux qui étaient un peu moins enthousiastes à l'idée de gagner de l'argent de manière tout à fait incontrôlée.
On peut néanmoins apprécier son effort et même être légèrement surpris. Même si, lors d'une interview la semaine dernière, il a admis que, l'IA devenant de plus en plus personnalisable, "cela va mettre beaucoup de gens mal à l'aise".
M. Altman admet que l'IA est déjà un "outil incroyable pour la productivité". Pour l'avoir moi-même beaucoup utilisée je concède que sa productivité est extraordinaire.

Etude : l'adoption de l'IA en entreprise va générer des milliers de milliards de dollars

CETTE RECHERCHE suggère qu'il y a quelques raisons importantes pour lesquelles l'IA devrait être explorée et exploitée dans les milieux professionnels. Et voici aussi quelques exemples.
"L'IA générative a le potentiel de changer de manière significative la nature du travail dans divers secteurs économiques. Mais "L'impact de l'IA générative sur le travail dépendra de la manière dont elle sera mise en œuvre, réglementée et intégrée dans diverses industries et organisations", indique une réponse générée par ChatGPT, et incluse dans le dernier rapport Accenture. Et ChatGPT répondait à la question suivante : "Comment l'IA générative va-t-elle changer le travail ?"



L'étude d'Accenture sur l'IA générative, qui repose sur l'analyse de plus de 700 projets de clients, a un point de vue optimiste. L'étude suggère que la technologie peut rapprocher les professionnels de leurs clients, rationaliser les opérations, identifier de nouveaux produits et opportunités de service.
L'étude suggère également que l'IA générative propose un triptyque d'opportunités :

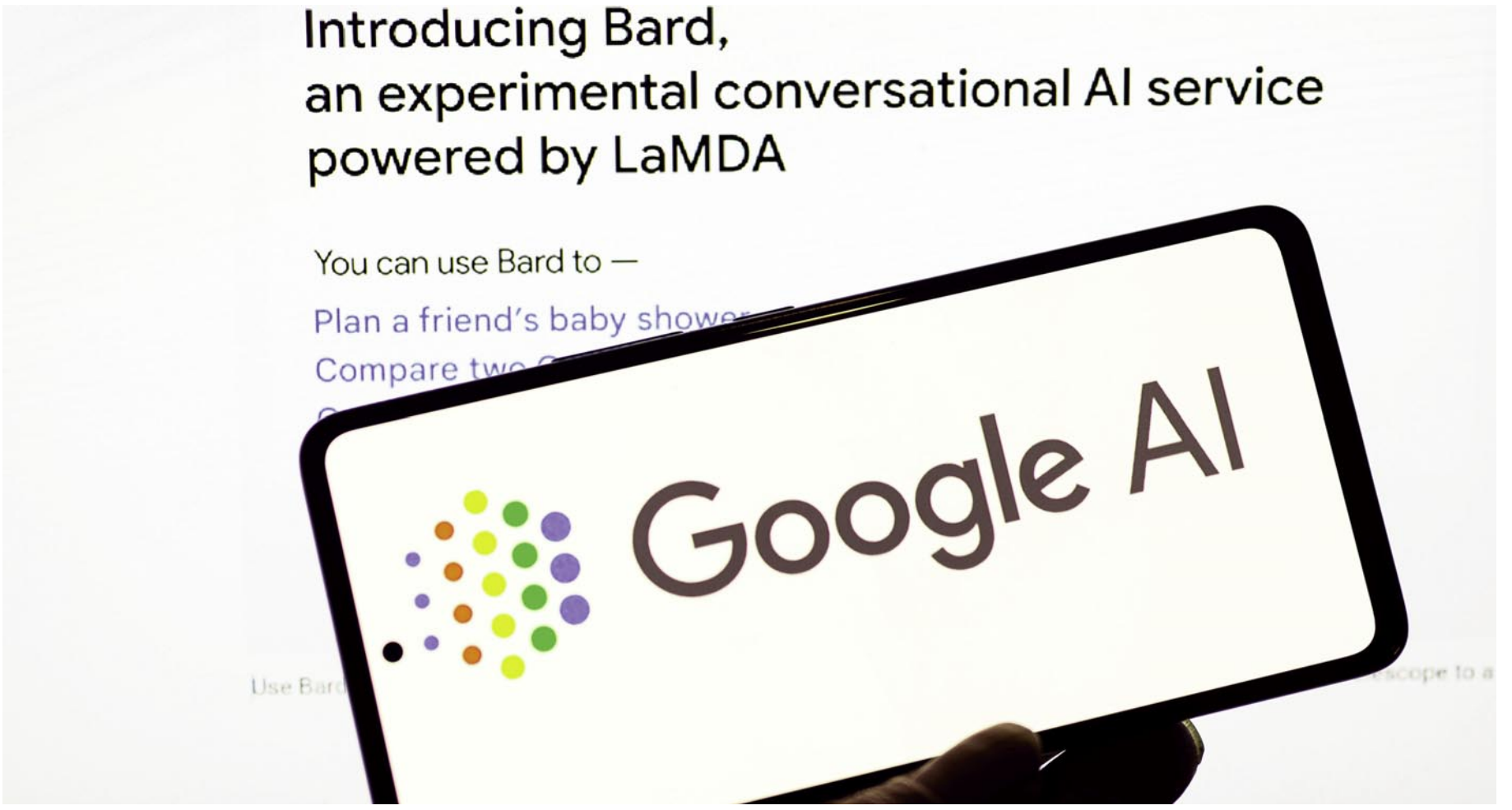
Elle peut accélérer la valeur économique

Augmenter la productivité qui stimule la croissance des entreprises
Tout en favorisant un travail plus créatif et plus significatif pour les professionnels
Les scénarios d'adoption de l'IA montrent que plus de 10,3 trillions de dollars de valeur économique supplémentaire peuvent être générés d'ici 2038 si les organisations adoptent l'IA générative de manière responsable et à grande échelle.
Les personnes interrogées pensent que l'IA générative augmentera à terme la part de marché de leur entreprise, et 17% anticipent une augmentation de leur part de marché de 10% ou plus.
Pas moins de 95 % des professionnels voient une valeur dans le travail avec l'IA générative - mais leur principale préoccupation est qu'ils ne font pas confiance aux organisations pour garantir des résultats positifs pour tout le monde.

"Un véritable catalyseur pour un changement monumental"

L'étude d'Accenture se termine par ce rappel amical aux chefs d'entreprise : "En tant que dirigeants, nous avons de la chance si nous avons une seule occasion dans notre carrière d'identifier un véritable catalyseur pour un changement monumental. L'IA générative est cette opportunité".
Je vous encourage tous à consulter le rapport Vision technologique 2024 qui met en évidence les principales tendances de l'IA pour la prochaine décennie. Pour en savoir plus sur l'impact de l'IA générative sur le travail, la main-d'œuvre et les travailleurs, vous pouvez consulter le site ici.

Avec Duet AI, Google veut concurrencer Microsoft Copilot



Alors que Microsoft vient de commencer à déployer son assistant dopé à l'intelligence artificielle (IA), Microsoft 365 Copilot dans la suite Office, Google réfléchit à introduire une barre latérale pour Duet AI dans Workspace.

Depuis plusieurs mois, les deux géants du Web se vouent une rivalité acharnée dans le secteur de l'IA générative. Si pour l'heure, Microsoft est en tête, Google ne s'avoue pas vaincue et poursuit le lancement d'outils d'IA dans ses produits. Duet AI, un outil pensé pour améliorer les logiciels de productivité comme Gmail, Google Docs, Slides et Sheets, est actuellement testé par une poignée d'utilisateurs. Afin de l'optimiser, la firme de Mountain View teste désormais une barre latérale permettant d'utiliser plus simplement l'outil dans ses différentes applications.

Une barre latérale pour Duet AI

Présentée à l'événement Google I/O plus tôt cette année, Duet AI propose des fonctionnalités comme Help Me Write, Help Me Visualize ou Help Me Organize.
Celles-ci facilitent la rédaction de textes, l'intégration et la génération d'images ainsi que le tri de données et de documents.
La société teste également les Building Blocks dans Docs, qui rendent les documents personnalisables et réutilisables, sans créer plusieurs copies du même fichier. La firme de Mountain View a récemment commencé à envoyer des notifications à ses premiers testeurs en annonçant le lancement d'une barre latérale pour son IA. Cette nouvelle option devrait apporter de nouvelles fonctionnalités à Duet AI, Google la décrivant comme « un collaborateur d'IA contextuel en temps réel ». L'interface permet de faire des requêtes auprès de l'IA, comme le résumé de courriels et de documents, ainsi que la création de présentations. À noter que Microsoft 365 Copilot dispose d'ores et déjà d'une telle fonctionnalité.

Lancement public prochain pour Duet AI ?

Pour l'heure, Duet AI, à l'instar de Microsoft 365 Copilot, est réservé aux grandes entreprises. Celles-ci doivent d'ores et déjà souscrire un abonnement Workspace et débourser 30 dollars supplémentaires par souscription pour en bénéficier.
En parallèle, Google a mis à jour ses conditions d'utilisation afin de clarifier la manière dont elle traite les données des testeurs. Les évaluateurs humains n'ont ni accès aux e-mails ni aux fichiers privés. En revanche, les données de générées par Duet AI peuvent l'être après avoir été rendues anonymes. Ces changements suggèrent que le déploiement de l'IA pourrait prochainement être étendu.

Des puces ARM dans les PC Windows ? Pas encore une menace selon Intel...

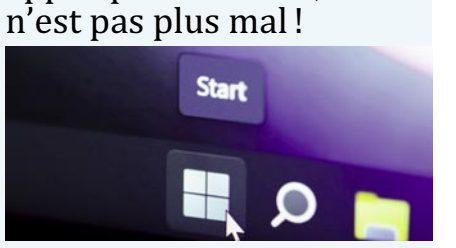


ALORS que de plus en plus de géants des puces ont annoncé leur intention de collaborer avec ARM pour conquérir le marché des PC, Intel se montre particulièrement confiante. Peut-être trop ?
Avec ses processeurs, l'entreprise domine sans partage le marché des PC depuis des années. Fin 2021, elle équipait 83,8 % des ordinateurs de bureau et 78,4 % des ordinateurs portables. Cette dominance pourrait néanmoins prendre un sacré coup dans les années à venir. Ces dernières semaines, aussi bien Qualcomm que AMD et NVIDIA ont communiqué sur leurs ambitions dans le secteur des CPU. Chacun des trois géants souhaite s'associer à ARM pour fabriquer des processeurs pour PC.
Intel ne craint pas l'architecture ARM…
En marge du bilan trimestriel de son entreprise, Pat Gelsinger, P.-D.G. d'Intel, a évoqué l'arrivée de ces acteurs et s'est étonnamment montré décontracté. S'il a rappelé qu'Intel « prenait toute concurrence au sérieux », il a indiqué que par le passé, « les alternatives ARM et Windows client, en général, ont été reléguées à des rôles assez insignifiants dans le secteur des PC ».
« Je pense que l'histoire est notre guide ici, nous ne voyons pas ces éléments comme étant potentiellement très significatifs dans l'ensemble », a-t-il continué. L'architecture d'ARM est en concurrence directe avec la x86 d'Intel, qui est également exploitée par AMD. Et l'histoire a déjà démontré qu'ARM était parvenue à rapidement conquérir le marché du smartphone pour aujourd'hui équiper quasiment tous les appareils. L'association d'Apple à ARM a d'ailleurs été particulièrement bénéfique pour la marque à la pomme.
L'annonce des différentes sociétés concernant le marché du PC intervient alors que Microsoft a appelé les fabricants à concevoir des puces proposant des capacités d'intelligence artificielle (IA). Qualcomm a déjà répondu présente avec sa Snapdragon X Elite, et nul doute que NVIDIA, spécialiste du domaine, saura y faire. Avec l'émergence de l'IA, le monopole d'Intel sur cette industrie semble plus que jamais menacé.

Le P.-D.G. d'Intel voit une opportunité dans cette concurrence

Selon Gelsinger, les projets de Qualcomm, NVIDIA et AMD représentent tout de même une opportunité pour la division de fonderie d'Intel. Depuis plusieurs mois, la firme multiplie ses efforts pour largement renforcer son offre dans ce secteur. Elle ambitionne même de doubler le numéro 1 TSMC sur le 2 nm.
Affectée par les difficultés rencontrées par le marché du PC, Intel a enregistré de meilleurs résultats que ce qui était attendu au troisième trimestre. D'ailleurs, la société a tenu à mentionner, devant ses investisseurs, les possibilités dans l'IA offertes par ses puces. Néanmoins, Gelsinger a reconnu que certains clients de serveurs délaissaient les processeurs centraux d'Intel au profit de puces d'IA de NVIDIA. Un présage ? Seul l'avenir nous le dira.

Windows 11 : Microsoft fait le ménage dans les applis préinstallées, et ce n'est pas plus mal !



WINDOWS s'allège un petit peu. Microsoft a supprimé quelques applications préinstallées dans la dernière version de Windows 11.
Bye-Bye, Windows Cartes et Windows Films et TV ? Dans la dernière version de son OS star, Microsoft n'installe plus ces deux applications par défaut. De quoi alléger un peu l'image système de Windows, tout en laissant le loisir aux utilisateurs et utilisatrices de réinstaller les logiciels si besoin.

80% des forêts de la Terre ont déjà été détruites !



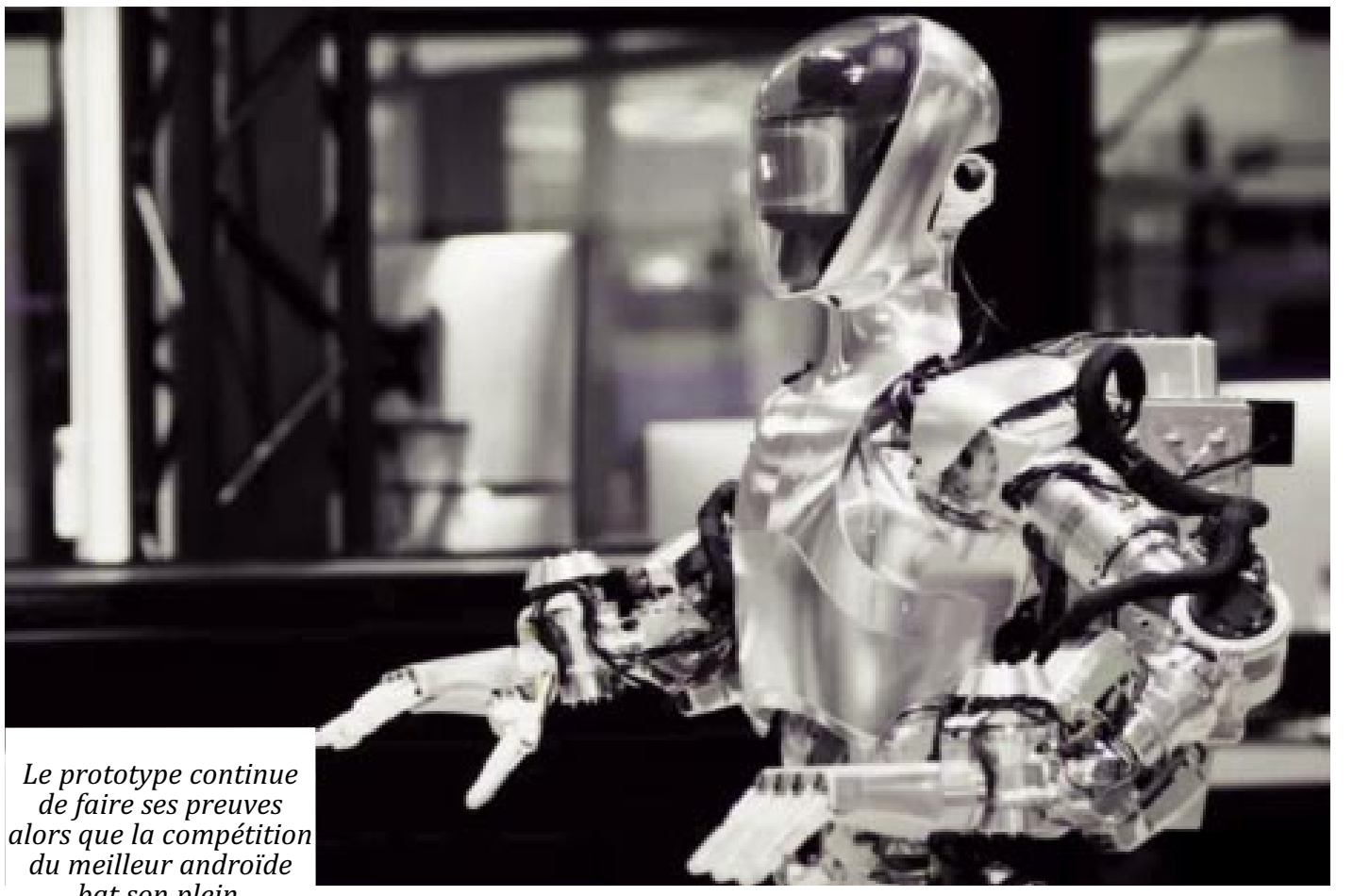
Vous le savez déjà, notre planète est en train de mourir, et on est les premiers responsables. Pollution, surpêche, déforestation… et la liste est loin d'être exhaustive. La déforestation est un problème majeur, et nous devons agir maintenant avant que d'autres dommages irréversibles surviennent. National Geographic appelle cela holocauste des forêts, et ils n'ont pas exagéré. En effet, plus de 80% des forêts naturelles de la planète ont été détruites, et les derniers 20% qui restent vont bientôt suivre.

L'inventeur de la Game Boy était à l'origine chargé de l'entretien et de la maintenance chez Nintendo !



Gunpei Yokoi, vous ne connaissez certainement pas ce nom, mais ses inventions ont façonné votre enfance. En effet, Yokoi est l'inventeur de la Game Boy, et du D-pad, le contrôleur multidirectionnel que l'on retrouve sur toutes les manettes de jeu. Avant d'inventer la première console de jeux portable et l'une des pièces les plus importantes de la technologie du jeu vidéo qui a révolutionné ce secteur, Gunpei Yokoi était chargé de la maintenance et de l'entretien des machines utilisées pour fabriquer les cartes Hanafuda (un jeu de cartes traditionnel japonais) chez Nintendo.
Yokoi a commencé à créer des jouets durant son temps libre et en 1966, le président de Nintendo, Hiroshi Yamauchi, a aperçu ses inventions par hasard dans l'usine où il travaillait et ce fut le tournant de la carrière de l'homme de maintenance. Gunpei Yokoi a rapidement gravi les échelons dans l'entreprise japonaise. Non seulement il a inventé la Game Boy mais a aussi été derrière les capacités surhumaines de l'un des personnages les plus emblématiques des jeux vidéo Mario, et l'apparition du mode multijoueurs dans ce jeu en introduisant son frère Luigi.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Le prototype continue de faire ses preuves alors que la compétition du meilleur androïde bat son plein.

Ces robots qui parlent grâce à OpenAI relancent sérieusement la course aux androïdes

La course aux robots humanoïdes est lancée, et certains veulent vous parler, comme celui que vous pouvez voir dans notre vidéo ci-dessus. Il est développé par Figure AI, une start-up qui veut « éliminer les emplois dangereux et indésirables » grâce à leurs robots habiles et polyvalents. Et pour l'instant, ça marche plutôt bien : en janvier, leurs androïdes ont été embauchés pour travailler dans une usine BMW, et en février la start-up a levé plus de 675 millions de dollars. Un des investisseurs est d'ailleurs OpenAI, qui a développé ChatGPT - et grâce à OpenAI, le robot Figure peut maintenant tenir une conversation.



Comme l'explique The Verge, c'est un vision language model (VLM) entraîné par OpenAI qui permet au robot de répondre à un prompt, tout en interagissant avec des objets. Une belle performance, même si dans les commentaires, certains se moquent des longs silences entre les réponses, ou encore de la voix du robot, comparée à celle « d'un fumeur de 50 ans ».

Une compétition pour le meilleur androïde

Cette avancée montre bien l'engouement autour des robots humanoïdes. Plusieurs prototypes prometteurs ont en effet été lancés ces dernières années, le but étant de les doter d'intelligence artificielle pour leur permettre d'apprendre et de s'améliorer. Dans la compétition, on retrouve notamment NEO de l'entreprise norvégienne 1X. Lui aussi soutenu par OpenAI, il ressemble beaucoup au modèle de Figure. Il y a aussi Apollo, le robot d'Apptronik, et Digit de la société Agility, qui a commencé à être testé chez Amazon en octobre dernier. Sans oublier Optimus Gen 2 chez Tesla, qui peut plier du linge et faire des squats (mais seulement de manière préprogrammée, précise Tech Crunch).
Ces androïdes ont tous été développés pour tenter d'effectuer une variété de tâches humaines de manière polyvalente. Pour la plupart, la première phase de test se fera dans des entrepôts, avec des tâches simples et répétitives. À terme, ils arriveront peut-être dans nos foyers... Mais pour l'instant, ils demeurent relativement lents et sont loin d'être autonomes.

Chine

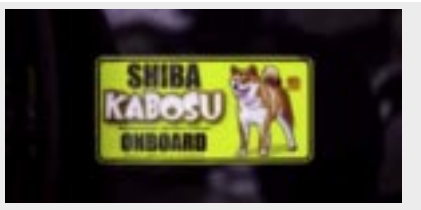
Un tigre grimpe sur le capot d'une voiture dans un parc safari en Chine

Le 18 avril dernier, un tigre s'est installé sur le capot d'une voiture dans un parc safari de la province chinoise du Henan.



"La Mona Lisa de l'Internet" : le fabuleux destin de Kabosu, chienne star et emblème du "dogecoin"

COMME KABOSU a été adoptée dans un refuge, son âge précis est un mystère. Mais sa maîtresse pense qu'elle a environ 18 ans. Kabosu, la chienne d'Atsuko Sato est devenue mondialement célèbre avec une photo qui a inspiré une vague de blagues décalées en ligne et l'emblème du dogecoin, une cryptomonnaie créée à l'origine pour plaisanter mais dont Elon Musk s'est entichée. Mais pour Atsuko Sato, 62 ans, Kabosu est toujours le même fidèle compagnon qui l'accompagne chaque jour à son travail dans un jardin d'enfant. « C'était si bizarre » de découvrir que Kabosu était une star sur internet, raconte sa propriétaire à l'AFP chez elle à Sakura, dans le département de Chiba (Est de Tokyo).

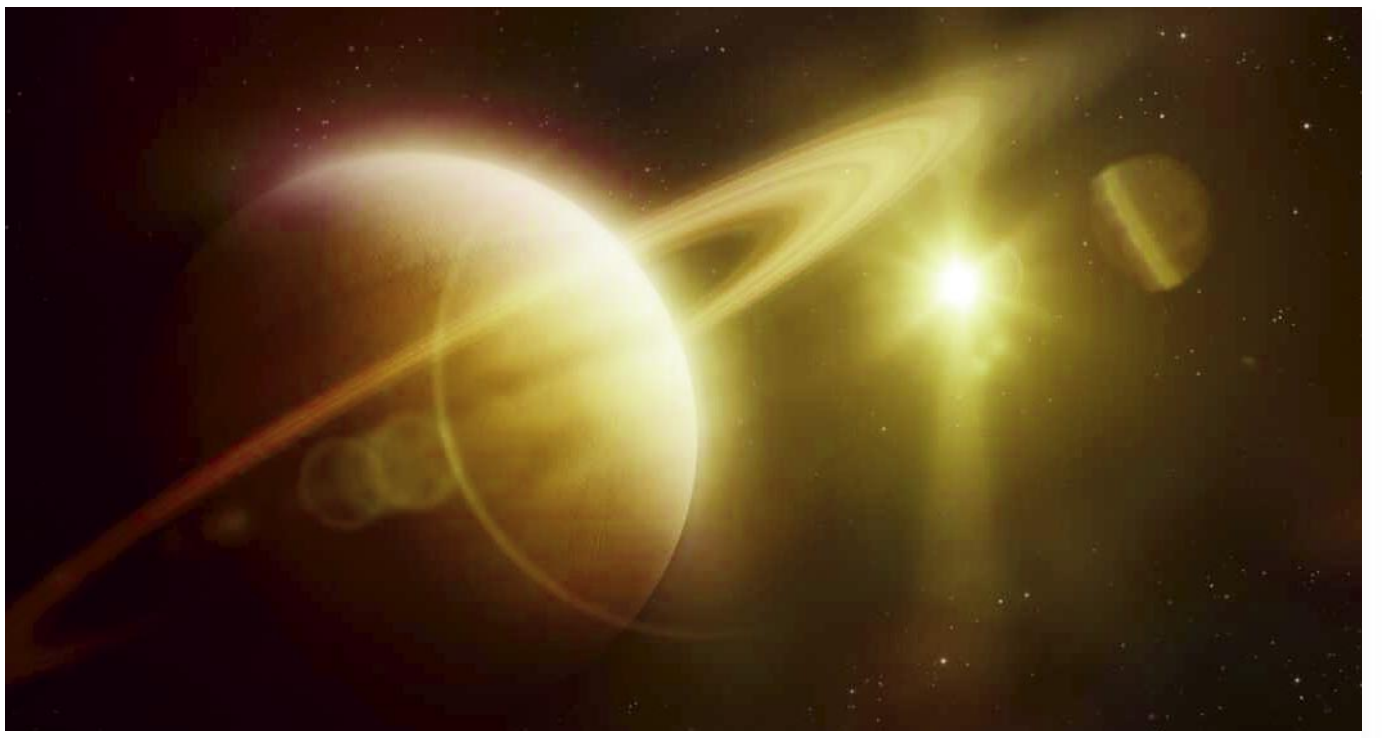


Un mème, un NFT et un rassembleur de communuaté

Tout a commencé en 2010 quand elle a posté sur son blog une photo de sa chienne, de la race japonaise shiba inu, assise sur un sofa, l'air espiègle et les pattes avant croisées. Ce cliché innocent a engendré un phénomène Internet massif : le mème du « Doge », où d'innombrables internautes utilisaient son image ou celles d'autres shiba inu pour des blagues décalées sur des forums en ligne comme Reddit. Ses fans les plus passionnés ont même fait de la photo d'origine un NFT, une œuvre d'art numérique protégée, qu'ils ont ensuite acheté pour 4,2 millions de dollars en 2021 en formant une communauté en ligne, « Own the Doge ». « Le Doge est le chien le plus populaire de l'ère moderne », c'est « la Mona Lisa de l'Internet », estime un membre de cette communauté d'ultras rencontré par l'AFP à Los Angeles et qui se fait appeler « Tridog ».

Découverte de Mimas, lune glacée de Saturne et son océan propice à la vie

Mimas vient compléter la famille des rares lunes du système solaire abritant de l'eau liquide sous leur banquise : Europe et Ganymède (autour de Jupiter), Encelade et Titan (autour de Saturne).



Les astronomes la comparent à l'Etoile de la mort de Star Wars mais elle s'avère plus hospitalière qu'imaginé : Mimas, petite lune de Saturne, renferme sous sa surface glacée un improbable océan liquide propice à l'apparition de la vie, selon une étude publiée mercredi 7 février 2024.
"S'il y a bien un endroit dans l'Univers où on ne s'attendait pas à trouver les conditions favorables à la vie, c'est bien Mimas", a expliqué lors d'une conférence de presse Valéry Lainey, principal auteur de l'étude parue dans Nature.

Un astre surnommé "lune de la mort"

Le satellite de la planète aux anneaux, découvert en 1789 par l'astronome William Herschel, n'avait "pas du tout la tête de l'emploi", raconte cet astronome à l'IMCCE (Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides) de l'Observatoire de Paris-PSL.
L'astre, de seulement 400 kilomètres de diamètre, était surnommée "lune de la mort" tant il semblait froid, inerte et donc inhabitable. En cause : sa surface criblée de cratères, dont un immense lui donnant de faux airs d'Etoile de la mort, la station de l'Empire galactique dans la saga Star Wars.
Sa coquille de glace semblait figée, sans trace d'activité géologique interne susceptible de la modifier. Au contraire de sa grande soeur Encelade, dont la surface lisse est régulièrement remodelée grâce à l'activité de son océan interne et de ses geysers - une source de chaleur nécessaire pour maintenir l'eau à l'état liquide. Les scientifiques avaient néanmoins l'intuition qu'il "se passait quelque chose à l'intérieur" de Mimas, raconte Valéry Lainey. Ils ont alors étudié la rotation du satellite sur lui-même et ses petites oscillations, appelées librations, qui peuvent varier en fonction de la structure interne de l'astre.

Un océan jeune

Leurs premiers travaux, publiés en 2014, échouent à trancher en faveur d'un océan liquide. Une majorité de scientifiques penchant plutôt sur l'hypothèse d'un noyau rocheux.
"On aurait pu en rester là, mais nous étions frustrés", se souvient Valéry Lainey. Son équipe a alors récupéré plusieurs dizaines d'images prises par la sonde Cassini de la Nasa (2004-2017), afin d'élargir ses recherches à l'ensemble du système saturnien et 19 de ses lunes.
Ces données ont permis d'analyser le mouvement orbital de Mimas autour de Saturne et la manière dont il affecte ses librations. Et de détecter d'infimes variations dans ces librations, de l'ordre de quelques centaines de mètres, trahissant la présence d'un océan liquide sous la totalité de la surface.
"C'est la seule conclusion viable", soulignent Matija Cuk, de l'Institut SETI de recherche d'intelligence extra-terrestre (Californie), et Alyssa Rose Rhoden, du Southwest Research Institute à Boulder (Colorado), dans un commentaire joint aux travaux de Nature.
L'océan se meut sous une épaisseur de glace de 20 à 30 kilomètres, comparable à celle d'Encelade, décrit l'étude. Il serait né sous l'influence de la gravité d'autres lunes de Saturne : des "effets de marée" qui secouent l'astre et créent de la chaleur empêchant son océan de geler. Les calculs suggèrent une mer formée récemment, il y a seulement entre 5 à 15 millions d'années, ce qui expliquerait pourquoi aucun signe géologique n'a encore été détecté en surface.
La lune "réunit toutes les conditions pour l'habitabilité : de l'eau liquide, maintenue par une source de chaleur, en contact avec de la roche pour que se développent les échanges chimiques" indispensables à la vie, résume Nicolas Rambaux de l'IMCCE, l'un des auteurs.
Mimas peut-elle abriter des formes de vie primitive, comme des bactéries ou des archées ? "La question sera adressée aux prochaines missions spatiales dans les décennies à venir", anticipe Valéry Lainey.
"Une chose est sûre: si vous cherchez les conditions les plus récentes d'habitabilité dans le système solaire, c'est Mimas qu'il faut regarder", conclut l'astronome.

Qui sont les pires pollueurs "plastique" du monde ?

L'ONG Break Free From Plastic a récemment dressé son classement des principaux pollueurs plastique mondiaux en 2023. À quelques mois des JO 2024, un des plus grands sponsors de l'événement, Coca-Cola Company, s'affiche à la tête du triste classement, pour la sixième fois consécutive.
Le classement 2023 effectué par l'ONG Break Free From Plastic a permis de déterminer les principaux pollueurs plastique mondiaux en France et à l'international, et leurs responsabilités dans la crise environnementale.
Pour pouvoir désigner les entreprises les plus polluantes grâce à des audits de marques, des bénévoles se sont portés volontaires pour collecter et contrôler des déchets plastiques avant de les attribuer à la marque dont ils sont issus. Ce classement alarmant met en évidence l'urgence de prendre des mesures drastiques pour réduire la consommation de plastique à usage unique.
Le mouvement Break Free From Plastic appelle donc les entreprises de biens de consommation à limiter les emballages à usage unique pour se tourner vers d'autres alternatives.

Coca-Cola Company, leader mondial des déchets plastiques

Selon les résultats de cet audit, les trois grandes marques occupant le podium des principaux contributeurs à la crise de la pollution plastique à l'échelle mondiale sont Coca-Cola Company, qui détient la première place pour la sixième année consécutive, Nestlé et Unilever.
Avec leur production massive d'emballages en plastique à usage unique, ces entreprises ont un impact considérable sur l'environnement. Pour obtenir ces résultats, 537 719 déchets plastiques ont été collectés dans 41 pays.



Voici le classement à l'échelle mondiale établi par l'ONG Break Free From Plastic.

1. The Coca-Cola Company, avec un record de 33 820 déchets plastiques ;
2. Nestlé ;
3. Unilever ;
4. PepsiCo ;
5. Mondelēz International ;
6. Mars Inc. ;
7. Procter & Gamble ;
8. Danone ;
9. Altria /Philip Morris ;
10. British American Tobacco.

En France, le groupe Alma en tête du classement

En France, 14 ramassages ont été réalisés pour 5 800 déchets en plastique recensés avec une prépondérance pour les mégots et les bouteilles.
Cette année, le groupe Alma, qui commercialise de l'eau minérale plate et gazeuse en bouteilles comme Cristaline ou Saint-Yorre, occupe la première place du classement.

1. Groupe Alma, avec 849 déchets ramassés ;
2. Altria /Philip Morris International (Marlboro, Philip Morris, Chesterfield), avec 451 déchets ramassés ;
3. Groupe Coca-Cola ou CCEP – Coca-Cola Europacific Partners – (Coca, Capri Sun, Innocent), avec 390 déchets ramassés ;
4. Ferrero Groupe (Kinder…), 172 déchets ramassés ;
5. Suntory (Oasis, Orangina, Schweppes), 103 déchets ramassés ;
6. PepsiCo (Lipton, Lay's, Tropicana), 88 déchets ramassés ;
7. Danone (Evian, Volvic, Badoit), 87 déchets ramassés ;
8. Japan Tobacco (Winston, Camel…), 78 déchets ramassés ;
9. Haribo (Haribo, Maoam), 65 déchets ramassés ;
10. Carrefour, 54 déchets ramassés.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Voici comment les calmer au plus vite.



Comment calmer *les crampes d'estomac ?*

BIEN-ÊTRE

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Il peut s'agir d'un trouble digestif bénin comme une douleur passagère causée par un stress ou une gastro-entérite ou au contraire d'un trouble plus sérieux lié par exemple à un ulcère. Rassurez-vous, les crampes d'estomac c'est "assez fréquent" rappelle d'emblée le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue et hépatologue. "On peut rencontrer ces douleurs dans de nombreuses circonstances favorisantes telles que le stress, la grossesse ou encore la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens. La difficulté va être d'attribuer la douleur à tel ou tel organe, tout en sachant que dans la grande majorité des cas, les pathologies sous-jacentes sont bénignes." Nos conseils pour les soulager.

Les remèdes naturels les plus connus

Le jus d'aloe vera en gel : réputé pour ses vertus cicatrisantes et réparatrices, il a un effet protecteur sur la muqueuse stomacale. Posologie : 2 cuillères à soupe matin et soir, de préférence en dehors des repas.

Un cataplasme d'argile verte : elle permet de lutter contre l'inflammation. On mélange de l'argile verte avec de l'eau et on applique directement sur l'estomac en couche épaisse. On laisse agir au moins 20 minutes.

Le vinaigre de cidre : contrairement à ce que l'on croit, il est alcalisant.

Posologie : une cuillère à soupe mélangée à de l'eau tiède, à boire le matin à jeun pendant 15 jours.

L'huile essentielle de basilic : c'est un anti-spasmodique efficace sur les gastrites et ulcères. Posologie : une dizaine de gouttes d'huile végétale mélangée à deux gouttes d'huile essentielle de basilic à appliquer sur le ventre puis masser dans le sens de la digestion.

Que peut-on manger quand on a mal à l'estomac ?

"Il faut faire un régime en fonction du diagnostic et non pas en fonction d'un symptôme. D'une façon générale, quand il y a des douleurs dans le creux de l'estomac, il faut miser sur une alimentation plus légère, sans fritures, sans produits concentrés tels que les jus de fruits, les sodas et autres sucreries car cela va entraîner une souffrance de la muqueuse", conseille le gastro-entérologue. Il est primordial de manger doucement, de surélever la tête de lit, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et d'éviter les boissons gazeuses.

La liste noire des aliments difficiles à digérer

Vous êtes sujet aux ballonnements ? Voici les aliments à éviter car trop riches en fodmap, des glucides qui fermentent dans les intestins et produisent des gaz !

Des médicaments avec ou sans ordonnance

"Les douleurs à l'estomac correspondent à un symptôme, or on ne prescrit pas de traitement sur un symptôme. On a tendance à donner des anti-acides et des inhibiteurs de la pompe à protons pour un oui ou pour un non alors que ce n'est pas forcément justifié. En cas de douleurs, on peut prendre un pansement mais si ce besoin devient régulier, il faut s'assurer que l'on n'est pas en train de masquer une pathologie", observe le spécialiste. Parmi les médicaments indiqués pour soulager des douleurs d'estomac :

les antispasmodiques en vente libre : Spasfon, Météospasmyl…

les pansements gastriques en vente libre : Gaviscon, Maalox, Moxydar…

les inhibiteurs de la pompe à protons sur ordonnance : Mopral, Mopral Pro (oméprazole), Inexium, Nexium (esomeprazole), Lanzor, Ogast (lansoprazole), Pariet (rabeprazole)

► Attention avec les anti-inflammatoires non stéroidiens : "Il faudra être prudent notamment en automédication car ils peuvent induire une gastrite aigue ou un ulcère gastroduodénal. Il est recommandé de les prendre lors des repas et d'y associer des inhibiteurs de la pompe à protons le temps du traitement".

Consultez si vous constatez en plus de douleurs à l'estomac :
-une perte de poids.
-le caractère récent mais persistant de la douleur.
-la perception d'une boule dans le ventre, de la fièvre.
-du sang dans les selles
-l'âge avancé.

Face à des douleurs de l'estomac, deux examens peuvent être effectués. Le plus classique est la fibroscopie gastrique qui permet de regarder ce qui se passe au niveau de l'estomac. "C'est un examen de routine peu agressif qui se fait sous anesthésie générale simple", rassure le Dr Godeberge. L'autre, qui dépend du contexte et de l'âge, est l'échographie abdominale afin de vérifier, surtout en cas de projection dorsale (douleurs dans le dos), que le foie, le pancréas et la vésicule se portent bien.

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagieuse ?



GASTRO 2023. Les symptômes tels que douleurs abdominales, diarrhée et nausées révèlent souvent une gastro. L'épidémie n'est pas encore arrivée en octobre. Carte de l'épidémie en France par département.

La gastro-entérite est une maladie virale très contagieuse qui se propage facilement. Difficile d'y échapper lorsque l'un des membres de la famille en est atteint ! Les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants âgés de 6 mois à 3 ans, en raison de leur système immunitaire immature, ainsi que les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus affaibli. En octobre, l'épidémie de gastro-entérite est "à un faible niveau d'activité par rapport à ceux observés habituellement en cette période" indique le Réseau Sentinelles. Quels sont les symptômes de la gastro ? Combien de temps est-on contagieux ? Quels sont les traitements les plus efficaces ? Que faire et que manger ? Carte de l'épidémie, aliments en cas de gastro et infos.

Où en est l'épidémie de gastro en ce moment ?

Le taux de gastro-entérite est stable en semaine 40 (du 2 au 8 octobre 2023) par rapport à la semaine précédente, rapporte le Réseau Sentinelles et à un niveau inférieur par rapport à ceux enregistrés habituellement à cette période. Au niveau régional, les taux d'incidence les plus élevés sont observés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

Définition : c'est quoi une gastro-entérite ?

La gastro-entérite résulte de l'inflammation du système digestif (parois de l'estomac et intestin). C'est la muqueuse de l'intestin qui est enflammée par un agent pathogène (qui peut causer une maladie). La gastro-entérite dite hivernale (qui survient surtout entre novembre et mars) est le plus souvent d'origine virale et plus rarement bactérienne.

Comment savoir si on a une gastro virale ou bactérienne ?

La gastro est très fréquente en hiver, quand il fait froid. Dans la majorité des cas, elle est d'origine virale, mais parfois elle peut être due à une bactérie. Comment savoir ?

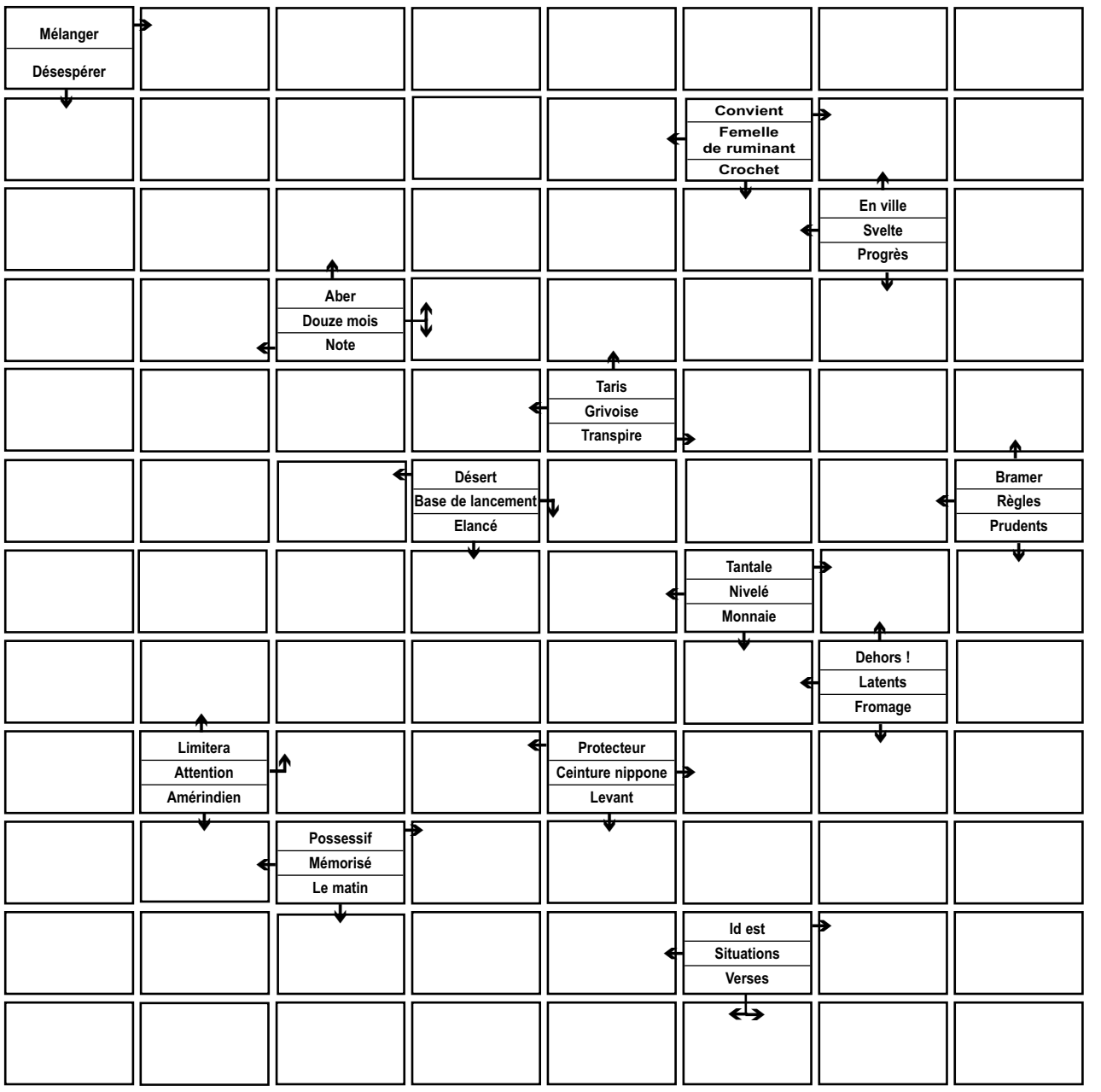
Covid ou gastro-entérite : symptômes, comment savoir ?

Le Covid-19 peut entraîner des symptômes gastriques. Mal de ventre, nausées, diarrhée... Comment savoir si c'est un Covid ou une gastro ? Voici les différences.

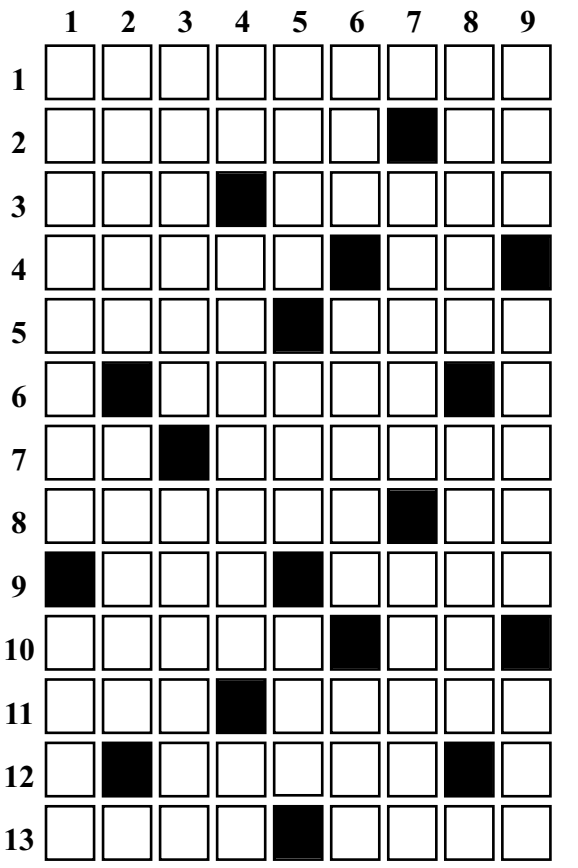
Alimentation en cas de gastro

La gastro-entérite atteignant directement le système digestif, le transit est particulièrement perturbé et la digestion plus que difficile. Aussi il est important de bien choisir ses aliments quand on souffre de diarrhées, de nausées, de vomissements et plus largement de maux de ventre. On privilégie par exemple le riz, les pâtes, les bananes... et on évite tout ce qui va agresser le système digestif : fruits crus, légumes crus, jus d'orange, boisson gazeuse...

Mots fléchés n° 1403



Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT

1. Insecticides - 2. Tapage - De pouvoir - 3. Amie des bêtes - Empereurs slaves - 4. Assaisonné - Repère mental - 5. Fille - Mouvement impétueux - 6. Envolé - 7. Exclamation de surprise - Cochon d'Inde - 8. Partie de chasse - Source de rumeur - 9. Voyage aérien - Chaste - 10. Repos - Soldat américain - 11. Bâilla - Ivre - 12. Bourrer - 13. Endroit de rêve - Joyeux.

VERTICALEMENT

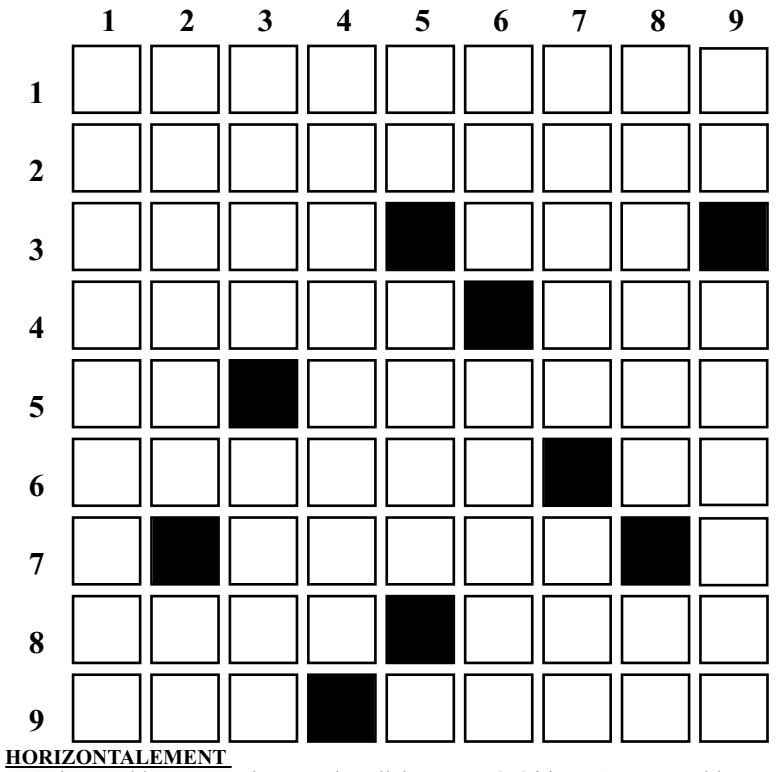
1. Défauts - Homme d'Eglise - 2. Couvrit - Refuge - 3. Emmène de force - Trou noir - 4. Elle déjeunait sur l'herbe - Centre ostréicole - Berge - 5. Change - Il est toujours intérieur - Grand train - 6. Arbres toujours verts - Variété de corindon - Le monde du silence - 7. Réduit au silence - Opérera - 8. Entiché - Ascètes hindous - 9. Supplément - Carnassier - Entubés.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1402

Horizontalement

- CLAMEUR
CAIRE - NO
INSERE - U
RAT - EGAL
CIEL - OPE
OLEUM - IN
NL - SES - T
SEP - CEP -
P - RESTES
EMIR - SUA
CIMES - RU
TEE - TEST
- CIRCONSPECT
CANAILLE - MIE
LISTEE - PRIME
ARE - LUS - ERE -
MERE - MECS - ST
E - EGO - SETS - E
UN - API - PEURS
ROULENT - SAUT

Mots croisés 9/9 n° 1403



HORIZONTALEMENT

1. Qui ont subi un retranchement de syllabes - 2. Répétition - 3. Est capable - Signal bref - 4. Marque de conclusion - Oiseau bavard - 5. Non divulgué - Marques spéciales -6. Combler - Actinium - 7. Presque rouges - 8. Frère d'Abel - Marché - 9. Blousés - Corrigé.

VERTICALEMENT

1. Aptitude à satisfaire ses désirs - 2. Réunion d'une assemblée - L'or du labo - 3. Produit de poule - Attrapé - 4. Jupe de dessous - 5. Pronom indéfini - Apparais - 6. Terme des échecs - Rêne - 7. Fabuliste grec - Possessif - 8. Entassa - Carte maîtresse - 9. Réfléchi - Etape.

SOLUTION N°1402

HORIZONTALEMENT

ATTACHEES
MARCHANDE
PRETOIRES
LAPES - IN -
ETA - ETC - A
MANA - AHAN
ET - VENINS
NANANS - GE
T - OLA - VES

VERTICALEMENT

AMPLEMENT
TARATATA -
TREPAN - NO
ACTE - AVAL
CHOSE - ENA
HAI - TANS -
ENRICHI - V
EDEN - ANGE
SES - ANSES

SOLUTION N° 1402

HORIZONTALEMENT

APTITUDES
PROFANE - C
LAI - PECHE
ALLIE - HAN
NIES - MELE
INSANITE -
SE - RIT - RE
S - ADORE - P
EVE - LENTE
ME - CO - VAL
ETAI - MOUE
NUCLAIRE
TEE - MISES

VERTICALEMENT

AAPLANISSEMENT
PRALINE - VETUE
TOILES - AE - ACE
IF - ISARD - CIL - TAPE - NIOLO - EM
UNE - MITRE - MAI
DECHET - ENVOIS
E - HALER - TAURE
SCENE - EPELEES

soduku 133

Pour jouer au Soduku

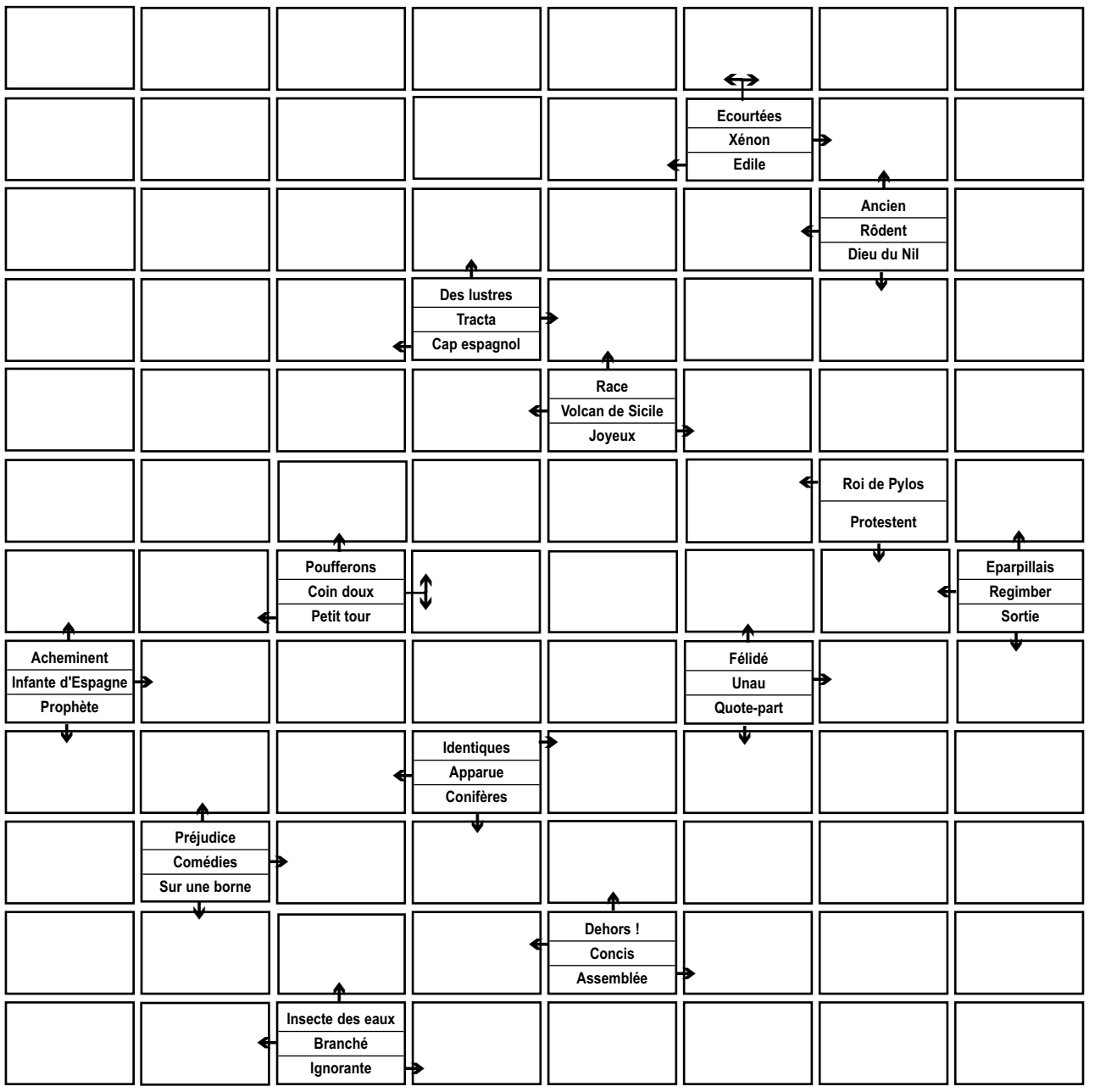
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4	6					8	3	
				9	4			
					3	6		
		4		3				5
7	3						1	8
1				7		3		
		3	9					
			8	2				
	1	9					4	2

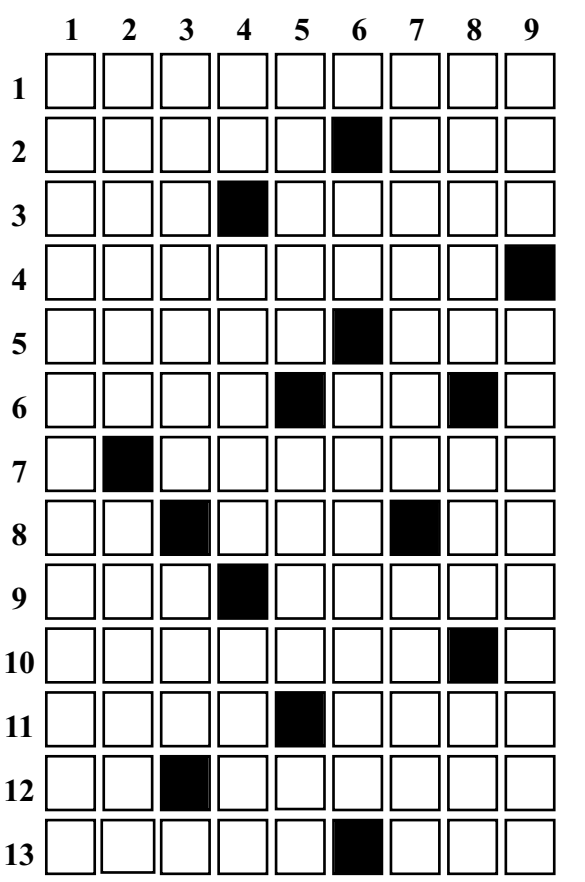
SOLUTION

1	4	8	5	2	6	7	3	9
9	5	2	3	7	4	6	8	1
7	6	3	9	1	8	5	4	2
8	9	4	6	5	1	3	2	7
2	1	5	8	3	7	9	6	4
3	7	6	4	9	2	1	5	8
4	2	9	7	6	5	8	1	3
5	3	1	2	8	9	4	7	6
6	8	7	1	4	3	2	9	5

Mots fléchés n° 1824



Mots croisés 9/13 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT

1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1823

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U

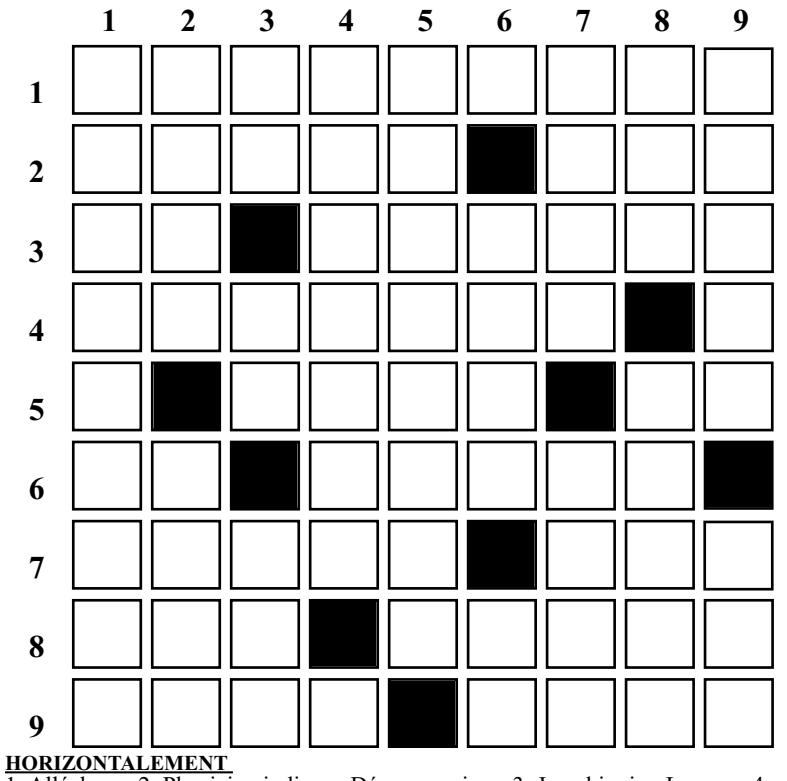
APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS

TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E

AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

Mots croisés 9/9 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT

1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE

TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-

GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNER-
RE
SEIGLE - BEATES

SODUKU 153

Pour jouer au Soduku

7

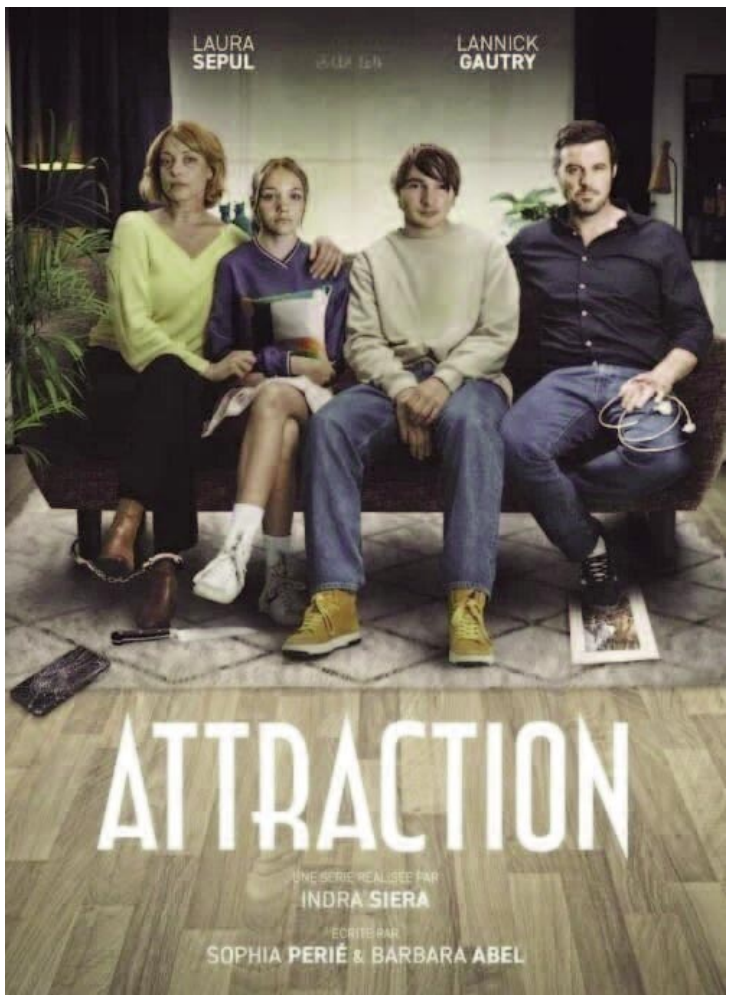
34

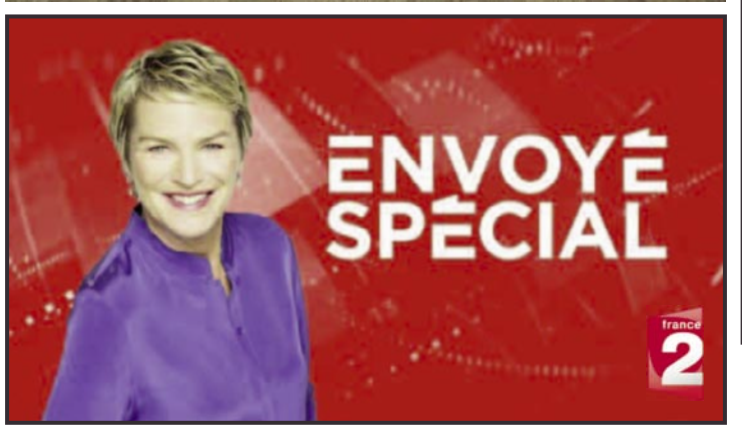
		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9			7		1
1	2	9			3	6		



SOLUTION

5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7

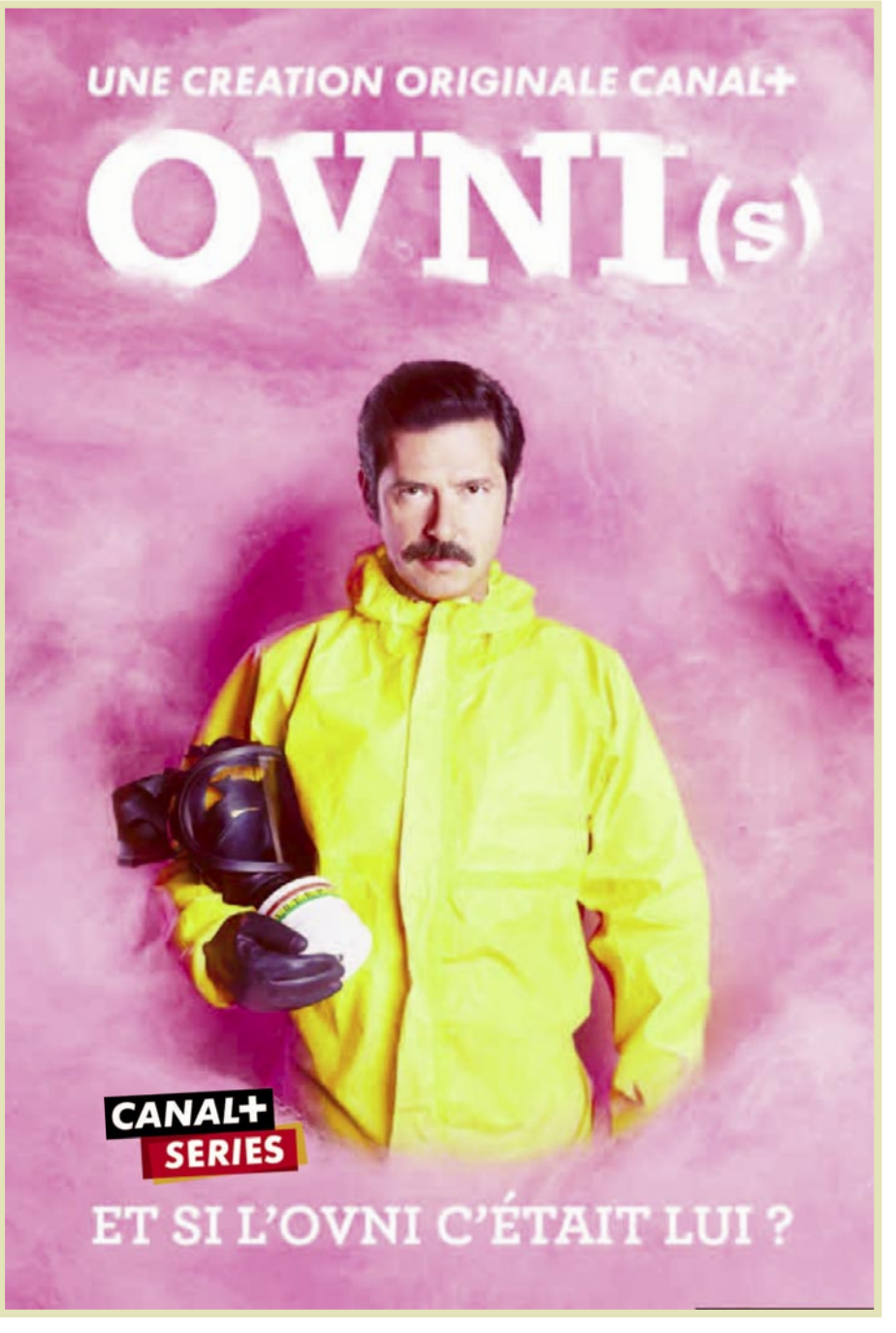












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série dramatique - Belgique 2022 — TF1
Attraction

21h00 Magazine d'information ,2024 — 2
Envoyé spécial

20h55 Football : Ligue Europa Saison 2023 — 6
Marseille / Atalanta Bergame

23h32 Série policière 2024 — CANAL+
Tokyo Vice

20h55 Divertissement-humour — W9
France - 2020
Les 100 vidéos qui ont fait rire le monde

21h00 Western — CINE+ FRISSON
Etats-Unis, 2015
Les huit salopards

21h05 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - 1987
L'aventure intérieure

20h50 Film de science-fiction - 2005 — CINE+ PREMIER
La guerre des mondes

21h20 Magazine de société — C8
Y'a que la vérité qui compte

20h50 Thriller Italie,2022 — CINE+ CINEMA
Delta

21h00 Film pour la jeunesse — CINE+ FAMIZ
Belgique - France ,2017
Boule & Bill 2

21h20 Film fantastique - 2018 — TMC
Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France - 2021
Saison 12 - Épisode 7/8

Désordres

En pleine dépression, après la soirée ratée des globes de cristal, Florence passe plusieurs jours seule dans son appartement. Pascal tente de la divertir et met tout en oeuvre pour lui redonner goût à la vie. L'auteur est très inquiet car l'humoriste prend beaucoup de retard dans la préparation de son prochain spectacle. Par ailleurs, Bernie tombe malade. Le vétérinaire décide de le garder en observation une journée.

22h00

Série humoristique France - 2022
Saison 2 - Épisode 9/10/11

Ovni(s)

Pour empêcher Claire de commettre une erreur grave qui pourrait mettre en péril la Terre, Didier, Marcel et Véra demandent à Elise d'intervenir auprès des autorités scientifiques allemandes pour faire suspendre l'expérience prévue sur les échantillons de barbe à papa extraterrestre. Pour mettre l'installation allemande hors service Didier trouve une solution audacieuse mais difficile à mettre en oeuvre.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:46	12:26	16:13	19:19	20:54
CONSTANTINE	03:53	12:30	16:17	19:23	20:56
ALGER	04:08	12:45	16:30	19:36	21:09
OUARGLA	04:13	12:36	16:15	19:20	20:47
CHLEF	04:15	12:52	16:38	19:43	21:17
MOSTAGANEM	04:21	12:56	16:42	19:48	21:21
ORAN	04:24	13:00	16:45	19:50	21:23

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7880 – JEUDI 2 MAI 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	13°
Oran	20°	13°
Constantine	21°	8°
Ouargla	30°	17°

LAÂGAB RÉUNIT LA CORPORATION

Rapprocher davantage la culture avec les médias

La mise en valeur de l'information culturelle dans les médias nationaux, les différents mécanismes visant à développer la formation et la spécialisation dans ce domaine, et comment lui accorder davantage d'intérêt ont été au cœur du débat d'une conférence intitulée «Médias et culture : approches et stratégies», initiée par le ministère de la Communication et présidée par le premier responsable du secteur, Mohamed Laagab.

Lors de son allocution, le ministre de la Communication a souligné l'importance de l'information culturelle et les moyens de la développer à la lumière de la richesse de la scène culturelle nationale. En outre, il a fait savoir que l'objectif principal est de développer le journalisme spécialisé, étant donné que ce dernier ajoute un aspect en profondeur du métier.

Le ministre a également précisé que son département ministériel a envisagé l'organisation de sessions de formation au profit des journalistes intéressés par les activités culturelles, rappelant les sessions organisées récemment au profit de journalistes de diverses spécialisations, notamment sportifs.

Cette formation, dédiée aux journalistes des rubriques culturelles et encadrée par des professionnels et des acteurs spécialisés, abordera différents axes liés à cette spécialité médiatique, a-t-il ajouté.

Cette conférence, organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, a vu également la participation de l'écrivain et romancier Amine Zaoui, du journaliste, traducteur et dramaturge Hmida Ayachi et du journaliste et écrivain en sociologie Mohamed Belhi, ainsi que des représentants et des directeurs de médias nationaux,



Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab.

des intellectuels et des personnalités des domaines culturel et médiatique.

Dans ce cadre, Amine Zaoui a mis en avant l'impact des médias classiques sur la culture ainsi que la création de symboles culturels remarquables durant des générations, à l'instar du programme «Jawahir», diffusé sur les ondes de la Radio algérienne, ou bien «Akouas» diffusé par la Télévision algérienne.

En revanche, les médias numériques, selon lui, traitent l'information culturelle d'une manière momentanée, où l'on oublie les faits, voire les personnes, par d'autres faits qui font «le buzz» et qui sont tendance.

Il a également évoqué la langue utilisée dans la plupart des médias numériques, étant un mix de plusieurs langues, chose qui a complètement cassé les codes linguistiques, a-t-il ajouté.

De son côté, Hmida Layachi a estimé que l'information culturelle «a promu par le passé une image positive de l'Algérie dans le monde, ainsi que sa culture locale», rappelant à cet égard le Festival culturel panafricain de 1969.

Pour sa part, Mohamed Balhi a insisté sur «l'importance de l'information culturelle et de son rôle majeur dans la promotion d'une image positive sur l'Algérie, comme ce fut le cas par le passé», citant, à titre d'exemple, le cinéma algérien qui a promu une image positive de l'Algérie à travers plusieurs films tels que celui de Mohamed Lakhdar-Hamina, Chroniques des années de braise, qui a remporté la Palme d'or au Festival de Cannes en 1975.

La conférence a vu également des interventions d'intellectuels, d'écrivains et de journalistes qui ont évoqué la nécessité de l'investissement dans les industries culturelles et la création de programmes culturels spécialisés, ainsi que la mise en place de stratégies et d'approches pour relancer l'information culturelle.

Rim Boukhari

CONSTANTINE

Réaménagement de l'accès principal à la cité Boussouf

LA MISE en service du principal accès à la cité Boussouf a été officialisée, hier, par le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, dans le cadre des festivités marquant la fête des travailleurs. Les travaux de réaménagement de ce point de croisement de plusieurs routes, qualifié de noir, ont finalement été achevés après plusieurs semaines de labeur, surtout une intense activité au lendemain des fêtes de l'Aïd.

Le wali a exhorté les entreprises en charge du réaménagement à redoubler la cadence des travaux afin de livrer le projet le plus tôt possible. L'accès à la cité, située à la périphérie ouest de la ville de Constantine, est devenu une véritable préoccupation pour les usagers de ce tronçon routier, mais aussi et surtout pour les habitants de la mégacité érigée à partir des années 1980, dont la population actuelle serait de l'ordre de 20 000 âmes. Dépourvu de rond-point, ce point de jonction vers lequel convergent une demi-douzaine de routes, dont les plus importantes restent les principaux accès à la cité Boussouf et Zaouche ainsi qu'à la zone industrielle, via un prolongement jusqu'au contournement routier dit route Massinissa menant vers l'aéroport Mohammed Boudiaf, les cités Ain El Bey et Zouaghi Slimène, et également la ville nouvelle Ali Mendjli.

Selon le plan de réaménagement, un nouvel accès à la zone industrielle, aux cités périphériques Ain El Bey et Zouaghi, et surtout à la ville nouvelle Ali Mendjli, a été créé en prolongement de la RN 03 afin d'éviter le point de convergence et de fournir un autre accès plus fluide aux automobilistes empruntant ce tronçon routier. Et ainsi, libérer un tant soit peu l'accès à la cité Boussouf.

À noter qu'une précédente tentative de mettre fin à l'anarchie au niveau de ce rond-point avait été initiée par l'actuelle APC dès sa prise de fonction au lendemain des élections municipales et wilayales de novembre 2021. Des feux tricolores avaient été installés et des trottoirs réalisés au niveau des chemins menant vers ce point, mais ils ont rapidement été mis hors service, n'ayant donné aucun résultat et ayant même compliqué davantage la situation.

Dans le sillage des célébrations du 1er mai, le chef de l'exécutif a par ailleurs inauguré un terrain de football à la cité Boudaraa Saleh. Cette nouvelle infrastructure devrait permettre aux équipes de cette cité, située à la périphérie nord de Constantine, de pratiquer, lors d'entraînements et de compétitions, leur sport favori dans les meilleures conditions.

Le wali, accompagné des autorités locales civiles et sécuritaires, avait entamé cette journée festive par une visite au cimetière des martyrs sis au septième kilomètre.

La délégation s'est recueillie sur les tombes des chouhada et une gerbe de fleurs a été déposée.

Amine B.

PROTECTION CIVILE

Sortie de promotion des médecins lieutenants

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a salué, mardi, les hautes capacités et compétences du corps de la Protection civile, lesquelles l'habilitent à accomplir ses missions dans les meilleures conditions pour répondre aux aspirations des citoyens.

M. Merad a présidé, en compagnie du directeur général de la Protection civile, Colonel Boualem Boughlef, au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida (Alger), la cérémonie de sortie de la 16e promotion des médecins lieutenants, et de la 47e promotion d'agents de la Protection civile.

A l'issue de la cérémonie de sortie de ces promotions, le ministre de l'Intérieur a affirmé que «les nouvelles wilayas seront renforcées en moyens humains, et ce en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la nécessité d'assurer toutes les conditions et moyens permettant à ces wilayas de répondre aux aspirations de ses habitants».

A cette occasion, il a salué les grandes capacités dont dispose le corps de la Protection civile, et ce, a-t-il dit, «de l'aveu de l'ONU qui l'avait intégré dans le réseau des intervenants en situation de catastrophes à l'étranger, au vu du haut sens de professionnalisme dont ses unités ont fait preuve lors des opérations de recherche et de secours auxquelles elles ont participé dans plusieurs pays touchés par des catastrophes naturelles».

A son tour, le directeur de l'Ecole nationale de la Protection civile, le colonel Malek Kessal, a mis en avant «l'intérêt particulier qu'accordent les hautes autorités du pays au développement des régions du sud, notamment les régions frontalières», saluant les efforts des formateurs à l'Ecole nationale de la Protection civile, qui, a-t-il dit, «accompagne ces diplômés dans le cadre de la formation continue».

«L'expérience et le professionnalisme acquis par le corps de la Protection civile lui ont permis d'apporter son appui dans le cadre de la solidarité internationale, et ce, en intervenant lors de différentes catastrophes naturelles survenues dans plusieurs pays». Les deux promotions sortantes ont été baptisées du nom de l'Amenokal du Tassili N'ajjer, le moudjahid Brahim Ghouma. Des exercices de simulation d'interventions des éléments de la Protection civile lors des catastrophes naturelles et accidents ont été également exécutés.

Cette grandiose cérémonie s'est déroulée, mardi, en présence de plusieurs ministres et du directeur général de la sûreté nationale, Ali Badaoui.

Hamid B.